

Un magnifique spectacle...

★
Une soirée dédiée
à la fraternité humaine...

GRAND GALA ANTIRACISTE

DIMANCHE
24 novembre à 20 h. 30
SALLE PLEYEL

(Voir en dernière page)

*Plumitifs
de la haine,
comploters
impénitents*

15 NOVEMBRE-
15 DECEMBRE 1963

N° 226
Un franc



Ils ont la nostalgie de Hitler !

**Vigoureuses protestations
contre la diffusion du livre
« Les Volontaires » odieuse apologie
des crimes de guerre et du nazisme**

(Page centrale)

**Une délégation du M.R.A.P.
au Ministère de l'Intérieur
demande des mesures efficaces contre
la propagande raciste et antisémite**

(Page 8)

C'EST indéniable : nous assistons, depuis un certain temps, en France, à une recrudescence de la propagande néo-nazie, des excitations à la haine raciste et antisémite.

Nos derniers numéros, et celui-ci encore, reproduisent un certain nombre d'extraits de la presse spécialisée dans cette besogne. Une presse qui, de « Rivarol » à « Aspects de la France », de « Défense de l'Occident » à « La Nation Française », de « Fraternité Française » à « Nouveaux Jours », tire, au total, à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.

Aux journaux s'ajoutent des livres, tels que ces « Volontaires », écrits par un ancien collaborateur de l'ennemi qui fut, à ce titre, condamné à mort par contumace après la Libération.

On va même, pour amener à la rescousse des « arguments » pseudo-scientifiques, jusqu'à rééditer dans une collection populaire, l'« Essai sur l'inégalité des races humaines », de Gobineau.

Non contents de diffuser leur poison, les racistes impénitents témoignent de leur nostalgie du passé le plus honteux, en organisant, par exemple, une manifestation publique à la mémoire de Pétain ; ou encore en créant une « Société des Amis d'Edouard Drumont », qui groupe toute la fine fleur du vichysme.

SUR un autre plan, alors qu'on pourrait croire les discriminations raciales étrangères à notre pays, des incidents récents à Saint-Etienne, à Lyon, à Lille, à Paris montrent que ces pratiques adieuses ont cours dans des établissements publics.

On nous rapporte quotidiennement les vexations et les rebuffades dont sont victimes les étudiants ou travailleurs noirs qui cherchent un emploi ou une chambre.

Sans parler des cas, comme cela s'est produit à Montpellier ou à Toulon, où des excités se livrent à des raids songlants contre les Algériens.

ON peut s'étonner, dans ces conditions, de la réponse faite en juin dernier, par M. Foyer, Garde des Sceaux, à un député qui lui demandait, à la suite de notre Journée Nationale (1) s'il ne jugeait pas nécessaire une législation antiraciste.

M. Foyer déclarait alors que « La France a sujet de se féliciter de l'absence sur son territoire d'actes de discrimination ou de ségrégation raciale. » « Il n'apparaît pas nécessaire, précisait-il, d'ajouter aux dispositions légales en vigueur. »

Et c'est sans doute en fonction de directives inspirées du même état d'esprit, que le délégué de la France à la Commission Sociale des Nations-Unies a refusé, l'autre jour, de voter une résolution condamnant le racisme ; la raison donnée était, en effet, que le texte demandait aux Etats membres de prendre des mesures concrètes contre la propagande et les associations racistes.

CETTE opinion n'est pas partagée par les députés appartenant à la quasi-totalité des groupes (communistes, socialistes, radicaux, M.R.P. et U.N.R.) qui ont déposé, à trois reprises différentes, depuis mai, les deux propositions de loi élaborées par le M.R.A.P. pour réprimer plus efficacement la diffamation et les discriminations racistes.

A la lumière des événements récents, l'adoption de ces textes paraît, plus que jamais, nécessaire. Et nous espérons, comme l'a souligné la délégation de notre

Albert LEVY.

(1) Question écrite de M. de Chambrun, en date du 16 mai 1963.

(Suite page 8.)



Pas de ça chez nous !

L'affaire suit son cours... Le 5 novembre, dans l'après-midi, les cinq Antillais qui s'étaient vu refuser des consommations au café « Paris-Londres », près de la gare du Nord, ont déposé leur plainte au Palais de Justice. On les voit ici, sortant du bureau du Doyen des Juges d'Instruction, accompagnés de leurs avocats, M^{me} Rolande Attuly-Jacobs et Fernand Benhaïem. Le M.R.A.P., d'autre part, s'est adressé aux autorités de la ville de Paris et du département de la Seine, chargées de contrôler les débits de boissons, pour attirer leur attention sur les inadmissibles discriminations raciales pratiquées par la direction du « Paris-Londres ». Il faut que des sanctions exemplaires soient prises !

(Photo Mardyks.)

Pourquoi la France n'a-t-elle pas voté la résolution condamnant le racisme à l'O.N.U. ?

(Page 5)

Le Professeur LEROI-GOURHAN réfute les élucubrations pseudo-scientifiques de Gobineau, récemment rééditées

(Page centrale)

Solidarité avec les antiracistes des U.S.A. : de tous les horizons, les signatures continuent d'affluer

(Page 4)

Des documents accablants sur le bourreau Mürer

(Page 4)

Ce mois-ci...

17-X. — Le Rév. William Blaxall, missionnaire anglican, condamné à 28 mois de prison, en Afrique du Sud, en raison de ses positions antiracistes.

• Une bombe éclate dans une église noire, aux Etats-Unis, à Chattanooga (Tennessee).

18-X. — Successeur d'Adenauer, M. Ludwig Ehrard prononce son premier discours de chancelier de la République Fédérale Allemande. Il réclame lui aussi la révision des frontières allemandes, et le développement des forces militaires.

20-X. — Manifestations des noirs dans l'ensemble des chantiers de construction de New York, pour protester contre les discriminations à l'embauche.

21-X. — La Cour Suprême des Etats-Unis annule les condamnations de 373 noirs, qui avaient été jugés à Orangeburg (Caroline du Sud) pour avoir manifesté contre la ségrégation.

• Le gouvernement canadien décide de cesser tous envois d'armes à l'Afrique du Sud.

24-X. — 27 pays d'Afrique et d'Asie demandent une réunion du Conseil de Sécurité pour décider de nouvelles mesures contre le gouvernement sud-africain, qui n'a pas du tout tenu compte des précédentes recommandations de l'O.N.U.

26-X. — A Philadelphie, un noir, accusé de vol, est tué à bout portant d'une balle dans la tête par un policier. Plusieurs centaines de noirs manifestent violemment.

• Plusieurs milliers de personnes, Juifs et Arabes, manifestent à Nazareth, en Israël, pour la suppression de l'« administration militaire » appliquée aux Arabes.

27-X. — Importantes démonstrations antiracistes aux Etats-Unis, notamment à Cincinnati (Ohio) et Trenton (New Jersey).

28-X. — A la commission sociale des Nations Unies, adoption d'une RESOLUTION CONDAMNANT LE RACISME. Le délégué de la France s'abstient.

• A Saint-Louis (Missouri), plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles une forte proportion de Blancs, manifestent contre la ségrégation raciale.

29-X. — Pour mettre un terme au conflit algéro-marocain, le président Ben Bella, le roi Hassan II, le président Modiba Keita et l'empereur Haïlé Selassié se réunissent à Bamako (Mali).

• Ouverture à Prétoria d'un procès contre 10 dirigeants de la lutte antiraciste.

30-X. — Le procès de Prétoria, contre lequel l'O.N.U. s'était élevée, est ajourné, plusieurs chefs d'accusation ayant été abandonnés par la Haute Cour.

• Un confiseur de Philadelphie tue un enfant noir de 13 ans, sous prétexte qu'il « refusait de sortir de son magasin ».

31-X. — A la Nouvelle Orléans, la police expulse violemment 15 membres d'une délégation de Noirs, qui étaient entrés dans un café « réservé aux Blancs ».

1-XI. — TROIS AFRICAINS PENDINGS A PRETORIA. Ils avaient été condamnés à mort pour avoir participé à des manifestation contre l'apartheid en novembre 1962.

2-XI. — Heurts entre la police et plusieurs centaines de manifestants antiracistes à Newhaven (Connecticut).

3-XI. — Après l'accord conclu à Bamako, le cessez-le-feu est effectif à la frontière algéro-marocaine.

4-XI. — 67 Africains comparaissent à Port-Elizabeth (Afrique du Sud) sous l'inculpation de « sabotage ».

5-XI. — Le procès des 10 dirigeants antiracistes ajourné le 30 octobre, reprend à Prétoria.

6-XI. — Ouverture à Sarrebruck (RFA) du procès de Georg Hempen, ancien membre de la Gestapo, accusé d'assassinats dans un camp, à Metz, pendant l'occupation.

8-XI. — A Toulon, un fusilier-marin tire des rafales de mitraillette sur des Algériens, dans un quartier où ils vivent en grand nombre. Cinq sont blessés, dont un grièvement.

• Encore un Africain pendu à Prétoria.

13-XI. — L'assemblée générale de l'O.N.U. décide des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, en raison de sa politique d'apartheid. Six pays, DONT LA FRANCE, votent contre.

14-XI. — A la suite des vives protestations qui se sont élevées, la préfecture de police interdit la vente-signature du livre « Les Volontaires », qui devait avoir lieu le 15 dans une librairie parisienne.

ALLEMAGNE

● Les juifs en R.F.A.

Le célèbre magazine de Hambourg *Der Spiegel* a publié, récemment, une enquête sur la situation des juifs en Allemagne Occidentale.

Il rapporte des propos tels que ceux-ci :

« Notre valise est toujours prête. Je sais que c'est idiot, mais chaque fois que l'on apprend qu'on a encore découvert un nazi important, ça recommence : nous nous demandons où nous allons partir. On ne peut se sentir en sécurité ici. »

Ou encore :
« Comment accepter que mon fils soit soldat lorsqu'il y a des officiers nazis qui commandent ? »

De son côté, le Dr Van Dam, secrétaire général du Conseil Central des Juifs de la R.F.A., a déclaré :

« L'insécurité des juifs est un signe de l'insécurité qui règne en général. Je suis d'avis que la République Fédérale devrait avoir une vie politique telle que les juifs puissent y vivre en tant que juifs. »

● Sur une exposition

Le 14 octobre 1963, le Président du Bundestag a inauguré, à Cologne, une exposition dénommée « Monumenta Judaica » qui se propose de retracer l'histoire et la culture des juifs établis le long du Rhin pendant deux millénaires.

C'est probablement la première fois que tant de reliques inestimables ont pu être réunies en un seul endroit.

Pour donner une idée de la richesse extraordinaire de cette exposition, il suffira d'indiquer qu'elle comprend, entre autres, de nombreuses pièces de monnaie juives, du temps de la première guerre contre Rome (70 après J.C.), des verres dorés du 3^e siècle après J.C. avec inscriptions en hébreu, trouvés dans les catacombes de Rome, des centaines d'objets du culte, d'une rare beauté, des documents et livres par milliers.

Le catalogue, qui contient des centaines de reproductions, souvent en couleurs, constitue, en lui-même une œuvre d'art.

A première vue, cette manifestation — comme toutes celles qui rappelleront à la jeunesse allemande la vie et la fin de la communauté juive de la Rhénanie — ne peut être qu'approuvée.

Mais en parcourant les salles comme nous l'avons fait, nous sommes nécessairement amenés à nous demander dans quelle perspective s'inscrit cette manifestation.

Dans son introduction au catalogue, le Président de la République Fédérale allemande, M. Lübke, écrit :

« Je souhaite à l'exposition « Monumenta Judaica » qu'elle fasse comprendre que l'antisémitisme n'était pas seulement un crime mais, aussi, une erreur historique fondamentale. »

Si tel a été le but des organisateurs, il faut avouer que l'exposition est un échec retentissant.

Car, enfin, que voit-on dans les salles ? Des objets du cultes, des documents se rapportant aux règles régissant les communautés juives, avant et après l'émancipation, une soukka (tabernacle) etc. etc...

Tout cela est très beau et très instructif.

Mais l'essentiel, c'est à dire, le problème de l'antisémitisme et la lutte contre ce crime, l'éducation de la jeunesse dans un esprit de liberté et de tolérance que devient-il dans cette exposition ?

Forcé nous est de constater que ce qui, selon les organisateurs, était l'objet de l'exposition, a été traité en « parent pauvre ».

Il était évidemment difficile de passer sous silence la période nazie.

Aussi nous montre-t-on de cette époque quelques affiches, quelques photos sur la déportation, quelques lettres, au total 80 documents sur des milliers et des milliers que comporte l'exposition...

La lutte contre les crimes de l'antisémitisme est-il donc vraiment le but recherché ? Où sont alors les photos des pillages de magasins et appartements juifs de Cologne ? Où sont les photos des habitants de cette ville, en délire devant leur Führer ? Où sont les textes des lois de Nuremberg. Où sont les commentaires de ces lois infâmes. Vous cherchez en vain ces documents. Pourquoi ?

Parce que ces documents auraient pu dénoncer l'activité de personnalités bien vivantes, occupant encore à l'heure actuelle des postes très importants, comme par exemple, le Docteur Globke, secrétaire d'Etat et éminente grise de Konrad Adenauer au moment où s'est ouverte cette manifestation.

Le véritable esprit de l'exposition nous est indiqué, non par le Président du Bundestag, ni par Président de la Répu-

PROGRÈS...

DE la simple matraque, dont, de près ou de loin, bien des citoyens ont eu à connaître chez nous, pour peu qu'ils aient la faiblesse de croire à la paix, à la démocratie, à la justice et autres idées subversives, de la simple matraque, disais-je, aux lances à incendie, des chiens policiers d'Alabama aux bombes lacrymogènes de poche vendues aux racistes sud-africains, de la magnéto à la baignoire d'eau sale qui ont fait leurs preuves à diverses occasions, il est de nombreux moyens de maintenir l'ordre dans les situations difficiles.

Mais rien n'arrête le progrès. Ainsi, des techniciens ouest-allemands viennent d'apporter à notre civilisation une nouvelle invention dont nul ne saurait nier la portée : ils ont conçu la MATRAQUE ELECTRIQUE, réunissant en un seul objet les avantages que l'on demandait, jusqu'à présent, à plusieurs.

A l'intérieur de cet ingénieux bibelot, dernier cri de la technique, des piles alimentent un transformateur, que commande un interrupteur placé dans la poignée. Lors du... « choc », l'électricité ajoute encore à la « commotion classique » et le rendement obtenu, on s'en doute, se trouve sensiblement amélioré.

Décidément, le génie humain n'a pas fini de nous étonner. N'en voilà-t-il pas, après tant d'autres, une illustration particulièrement frappante.

Oncle TOM.

blique, mais par le Maire de Cologne, M. Burauen.

Dans son discours inaugural, le bourgmestre de Cologne a, en effet, déclaré :
« Des centaines de milliers, peut-être, même, des millions d'honnêtes gens ont capitulé à la suite du poing brutal qui a pesé sur eux... »

« Ils ont alors payé un tribut au système en devenant membre d'une de ses organisations. Ainsi, ils furent enrégimentés, portèrent les insignes de ces organisations au revers de leur veston, de ci, de là, portèrent même un bout d'uniforme. Mais, au plus profond de leur cœur, ceux à qui je pense restèrent honnêtes, des hommes qui n'étaient pas convaincus par le système (nazi) ; il leur manquait seulement un peu de courage mais, la honte ne leur faisait pas défaut. »

Il ne nous est pas possible devant de telles affirmations, de ne pas rappeler quelques vérités simples.

D'abord, qu'Hitler n'est pas venu au pouvoir par une opération miraculeuse. Il a été soutenu par d'importantes forces politiques et surtout économiques, par la haute finance et la grande industrie.

Il a obtenu des millions et des millions de voix qui firent, finalement, du parti nazi le plus fort parti de l'Allemagne de Weimar.

Et ceux qui se considéraient comme l'élite de la nation allemande, les penseurs, les savants, les intellectuels, les politiciens, tous ceux dont c'était le métier de penser, étaient-ils, eux aussi, de simples comparses ?

Et les foules encadrées par les nazis, qui incendièrent les synagogues, hurlèrent à mort quand les juifs furent déportés, pillèrent les magasins et demeures des juifs, tous des honnêtes gens, de simples comparses ?

Tous ceux qui, comme le signataire, ont eu le triste privilège de voir les professeurs de Facultés, après avoir prôné les mérites de la Constitution démocratique de Weimar, chanter du jour au lendemain, les louanges du Führersystem, savent à quoi s'en tenir sur l'honnêteté de l'élite allemande, et ne peuvent admettre que l'on escamote aussi facilement les crimes et les responsabilités.

Ajoutons à cela que M. le Bourgmestre de Cologne a été membre d'une commission de dénazification ; son état d'esprit permet de comprendre le phénomène de la prolifération des anciens nazis et S.S. dans l'administration, la Justice et la police allemandes.

On comprend mieux, aussi, l'étonnante discrétion avec laquelle on passe — à cette exposition — sur la période nazie.

Si l'on y trouve, par dizaines, des reproductions de textes antisémites, on constate que ceux-ci datent du Moyen-Age et font, en quelque sorte, partie du folklore allemand.

Mais, dès que l'on touche à la période brûlante du nazisme, les documents disparaissent, comme par enchantement...

Les autorités n'ont pas regardé à la dépense pour cette exposition, tout comme elles n'ont pas lésiné sur le coût de la synagogue de Cologne, reconstruite aux frais de l'Etat. Bien que Cologne ne compte que quelques centaines de juifs, on a reconstruit un bâtiment immense, pouvant contenir des milliers de personnes.

Toutes ces décisions et manifestations ont un but bien précis. Faire oublier dans quelles conditions, par quels moyens, avec quels appuis le régime nazi a pu s'installer en Allemagne. Faire oublier ce qui est la grande faute du peuple allemand, c'est-à-dire d'avoir porté au pouvoir le plus grand criminel de l'histoire, l'avoir soutenu dans ses entreprises inhumaines, jusqu'au moment où la coalition des peuples libres ait réussi à débarrasser le monde de cette vermine.

Or, ce n'est pas en construisant de belles synagogues, en organisant des expositions coûteuses que les autorités alle-

mandes convaincront le monde de leur transformation et rendront possible une véritable et durable amitié entre nos deux pays.

Pour cela, il faudrait — avant tout — qu'elles veuillent bien regarder le passé en face, sans cacher quoi que ce soit.

Il faut qu'elles débarrassent leur police, leur armée, leur administration, leurs assemblées politiques, de tous ceux qui, directement ou indirectement, ont soutenu le régime nazi.

Tant que les pouvoirs publics de l'Allemagne Fédérale seront ce qu'ils sont, ces manifestations de philo-sémitisme seront éminemment suspectes et devront être considérées comme une tentative de camoufler les vrais responsables de la tragédie des juifs allemands.

M. IMERGLIK.

● Les « oublis » de Globke

LE Dr Hans Globke, qui fut jusqu'au dernier jour, le fidèle secrétaire d'Etat du Chancelier Adenauer (qu'il a accompagné dans tous ses déplacements récents) a comparu devant un tribunal à Hanovre, en République Fédérale Allemande.

Qu'on ne s'y méprenne pas ! L'ex-rédacteur et commentateur des « lois raciales » hitlériennes ne s'est pas présenté devant les juges en tant qu'accusé, mais comme témoin. Témoin à décharge pour deux anciens officiers S.S., Guenther Fuchs et Otto Bradfisch, qui dirigeaient, pendant la guerre, la Gestapo de Lodz, en Pologne.

Au cours de sa déposition, Globke n'a pas craint d'affirmer qu'il n'avait jamais entendu parler, sous le régime hitlérien, de l'extermination des juifs, qu'il a pourtant rendue possible en élaborant et en faisant appliquer avec zèle sa législation, destinée à désigner et isoler les victimes.

Il n'a pas cru devoir aller « s'expliquer » ainsi — et pour cause ! — devant la Cour Suprême de la République Démocratique Allemande, qui l'a condamné, le 23 juillet, par contumace, aux travaux forcés à perpétuité.

Le Monde, commentant cette déposition, écrit à juste titre :

« Le Dr Globke se place dans une (Suite page 3) »

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs
Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs
Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « Droit et Liberté » ou s'abonner au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel des Monnaies, Bruxelles 6. Les versements peuvent être effectués au C.C.P. 952021, de M. S. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.
L'abonnement annuel : 100 FB.
Abonnement de soutien : 150 FB.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux Gérante : S. BIANCHI.

Sur les lieux du crime



Le monsieur qui contemple une plaque scellée sur la façade de la gare Montparnasse est le célèbre von Choltitz, que l'on voit également signant son acte de reddition, le 25 août 1944, dans les mêmes lieux. France-soir du 24 octobre 1963, en présentant ce triste touriste, croit devoir écrire qu'il s'était mis à aimer Paris.

D'autres plaques, dans les rues de la capitale, modestement fleuries chaque été, témoignent encore de « l'amour » du général hitlérien.

Von Choltitz, quand il s'est arrêté à Paris, venait d'Espagne. Dans la Valle de Los Caidos, 8.000 anciens combattants de la Wehrmacht, des troupes de Mussolini, de la légion Azul, s'étaient réunis le dimanche 13 octobre, sous le patronage de Franco, afin de « défendre l'Europe contre le matérialisme ». Là, rien qui ne soit habituel à ce genre de rassemblement.

Où les démocrates français s'indigneront et protesteront, ce sera en apprenant qu'un général français, le général Koenig, un « conseiller du comte de Paris », M. Coustant, et diverses personnalités présentes



ou représentées, se sont mêlées à ceux qui furent les bourreaux des pays asservis par les armées du fascisme et de la haine bestiale.

Si nous n'y prenons garde, un jour verra où l'on nous présentera le criminel Lammerding sur les lieux illustres de son humanisme « spiritualiste » — à Oradour.

SUITE DE LA DEUXIEME PAGE — singulière contradiction. De deux choses l'une : ou bien, comme il vient de le prétendre, il a ignoré l'extermination des juifs. On se demande alors pourquoi il aurait fait tant d'efforts pour en sauver, ainsi que le relèvent beaucoup des témoignages qu'il a allégués à sa décharge.

« Ou bien il a été au courant, et sa déposition de vendredi est un faux témoignage.

« Elle est très difficilement acceptable. Après une enquête très minutieuse et offrant toutes les conditions d'impartialité, le Comité d'Action de la Résistance judiciaire avait d'ailleurs conclu, voilà un an : « Sans avoir assisté à la fameuse conférence de Wannsee, où, selon la formule nazie, fut décidée la « solution finale de la question juive », le Dr Globke en avait connu l'existence et les résultats. » Ces résultats, le procès Eichmann les a mis en pleine lumière.

« Au surplus, le Dr Globke a mis sa signature sous le commentaire des lois raciales de Nuremberg où figure cette phrase : « La ségrégation est la seule solution possible. » Il a ensuite collaboré au développement des conséquences de ce principe. »

POSITIONS

● La CGT contre le racisme

Le journal « Réforme » ayant écrit, il y a quelque temps, dans un article sur le racisme, que « la C.G.T. n'a pu concevoir l'entrée des ou-

vriers musulmans dans son sein », l'organe de la grande centrale ouvrière, « Le Peuple », en date du 1^{er} novembre, s'élève avec indignation contre cette assertion et publie, avec une vigoureuse mise au point, une lettre de M. Schaefer, secrétaire confédéral, à M. Finet, rédacteur en chef de « Réforme », ainsi que la réponse de celui-ci.

Rappelant que, selon ses statuts, la Confédération Générale du Travail a pour but de grouper les salariés « sans distinction d'opinions philosophiques et religieuses », M. Schaefer écrit :

« Ce texte est toujours pleinement valable, et continue à dicter l'attitude de la Confédération à l'égard des travailleurs — TOUS les travailleurs — quelles que soient leurs origines sociales, leur appartenance à une race, à un groupe ethnique ou à une nationalité quelconque, leurs opinions politiques, leurs croyances religieuses ou leurs conceptions philosophiques... »

« A tous les échelons de la Confédération, du Bureau confédéral jusqu'au syndicat — fût-ce celui d'une petite entreprise — tous ses membres ont à cœur que ces principes soient scrupuleusement respectés, ce qui conduit à combattre et à mettre en échec toute velléité de discrimination basée en particulier sur le racisme ou la xénophobie... »

« Pour répondre plus directement à votre assertion — les travailleurs algériens, marocains, tunisiens sont plus nombreux à la C.G.T. que dans aucune autre centrale ouvrière ; et il en est parmi les Algériens qui occupent, sous son égide, des postes électifs dans les organismes légaux. »

Citant ensuite le texte de son intervention à la Journée Nationale organisée par le M.R.A.P. le 12 mai dernier

(que « Le Peuple » reproduit intégralement à la page suivante) M. Schaefer souligne ensuite que « la classe ouvrière est, de toutes les couches sociales, celle qui peut encourir le moins le reproche d'être raciste, alors que les oppositions apparentes d'intérêts entre travailleurs français et travailleurs immigrés, suscitées délibérément par le régime capitaliste, pourraient si facilement le induire en erreur et les porter à une attitude pour le moins xénophobe. »

Et il conclut : « L'organisation syndicale se doit, en tout état de cause, d'éclairer ces problèmes. Elle le fait à toute occasion et dans des conditions que la mentalité des travailleurs, naturellement fraternelle à l'égard de compagnons de labeur rend assez aisées. »

Dans sa réponse, M. Finet précise : « Tout de suite, je dois dire que vous avez raison et que mon expression était maladroit. Je n'avais jamais voulu dire que la C.G.T. était raciste dans son principe et dans ses activités. C'eût été une contre-vérité. Je voulais simplement dire que la C.G.T. se heurte parfois à un sentiment raciste de la part de certains de ses adhérents. Vous savez bien, comme moi, qu'il y a parfois des difficultés dans les entreprises entre ouvriers français et ouvriers musulmans, et qui opposent des ouvriers français à des ouvriers étrangers. Vous me direz que c'est humain et, en effet, c'est humain ; que ce n'est pas un racisme conscient et organisé, et c'est bien vrai ; mais c'est quand même l'expression d'un racisme inconscient que nous portons tous en nous et contre lequel nous devons lutter. »

TOLERANCE

● Le Concile et les juifs

DANS les milieux proches du Concile, on annonce que le « Schéma sur l'œcuménisme », qui sera adopté avant la fin de la présente session (4 décembre) comportera une déclaration sur les rapports de l'Eglise avec les juifs.

Le document qui a été distribué aux participants, et qui doit servir de base à un prochain débat, soulignerait, en particulier que « la responsabilité de la mort du Christ incombe, non pas aux juifs mais à l'humanité pécheresse tout entière ». Il indiquerait encore que « le rôle joué par les leaders juifs n'exclut pas la culpabilité de tout le genre humain », et que « de toute façon, les fautes de ces leaders ne sauraient être imputées à l'ensemble du peuple juif ».

En conséquence, cette déclaration ajouterait que « rien dans les événements que rapporte la Bible et, en particulier le récit de la crucifixion, ne saurait justifier le mépris, la haine ou la persécution des juifs ». Et il demanderait aux prédicateurs de se souvenir « qu'il est injuste de considérer le peuple juif comme maudit par Dieu ».

Le M.R.A.P., qui a fait parvenir au Concile, lors de son ouverture, un mémoire sur cette question, salue avec un vif intérêt l'élaboration de cette importante prise de position.

● Une pénible affaire

La garde des enfants soulève très souvent, dans les cas de divorce, des problèmes délicats, voire dramatiques, avec des péripéties plus ou moins spectaculaires et d'interminables procès.

Dans « l'affaire Kovacs », qui défraie actuellement la chronique, un élément supplémentaire vient ajouter à la complexité des données habituelles : le fanatisme religieux, dont les manifestations évoquent l'affaire Finaly, a, sans aucun doute, joué un rôle dans l'enlèvement des petits Francis et Pierre.

Bien qu'ils aient été confiés à leur père, un chercheur scientifique de Strasbourg, et que celui-ci, d'origine juive et libre penseur, ait accepté de donner aux deux enfants, baptisés, une éducation catholique, leur mère, Mme Hanff, entend les placer dans une institution de son choix.

Elle est conseillée, en cela, par l'abbé Jean Boyer, que l'Eglise a d'ailleurs désavoué, en raison de ses positions, et qui, lié aux milieux « intégristes », aurait quelque peu frayé avec l'O.A.S.

On s'étonne que des mesures énergiques n'aient pas encore été prises par les pouvoirs publics pour retrouver les deux jeunes garçons, les rendre à leur foyer et faire condamner ceux qui se sont livrés au rapt, sans souci des répercussions que pourraient avoir sur ces enfants, les chocs et les pressions auxquels ils sont soumis.

ANTILLES

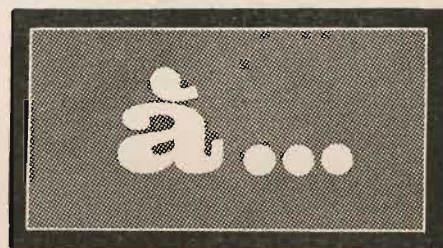
● Mesures arbitraires

UNE fois de plus, notre ami M^o Marcel Manville, a été frappé de l'une de ces mesures arbitraires qui sont réservées depuis quelques mois, à un certain nombre de Martiniquais. Alors qu'il se rendait en Algérie, où il était invité, il a été empêché, à Orly, de prendre l'avion.

Rien de précis ne lui est reproché. Il est simplement « suspect », parce qu'avec beaucoup d'autres originaires des Antilles, il s'élève contre les abus de type colonial qui subsistent à la Martinique et à la Guadeloupe, en dépit de la « départementalisation ».

De même les huit jeunes Martiniquais emprisonnés à Fresnes pour avoir dénoncé ces mêmes abus, se sont vu imposer, pour leur prochain procès, des conditions inhabituelles qui rendaient leur défense particulièrement difficile. A la suite de leur décision de faire la grève de la faim, certaines de leurs requêtes ont été prises en considération.

Sans nous prononcer sur les données politiques du problème des Antilles, et nous plaçant sur le plan humain et antiraciste, il nous paraît qu'au lieu de la répression et de l'arbitraire, il serait plus utile de recourir à des mesures de justice, de démocratie. Après tant d'expériences douloureuses pour notre pays, ne serait-il pas sage de comprendre et de satisfaire les aspirations légitimes d'une population qui ne demande qu'à vivre dans la dignité et la liberté.



TOPLIZ

Des recherches systématiques ont commencé dans le mystérieux lac de Toplitz, en Autriche, où l'on pense que les nazis ont caché un important trésor de guerre et des documents compromettants, dans des containers étanches. Depuis 1945, dix-sept plongeurs auraient trouvé la mort dans ce lac, après avoir tenté d'en explorer le fond.

MADRID

Franco, qui conserve encore le pouvoir octroyé par ses compères Hitler et Mussolini, menace les intellectuels qui dénoncent ses brutalités policières. C'est ainsi qu'il a fait comparaître devant le juge d'instruction de Madrid, Pedro Lain Entralgo, ancien recteur de l'Université ; Vicente Alexandre et Jose Bergamin.

Ces trois personnalités avaient protesté avec une centaine d'autres, contre les sévices dont ont été victimes les grévistes des Asturies.

BURGOS

Le poète basque Vidal de Nicolas, Vicente Luis Llopis, Jarge Conill connaissent actuellement l'affreux régime du cachot dans la prison de Burgos. Ces trois hommes réclament à l'administration pénitentiaire du régime franquiste qu'il soit mis fin à une pratique scandaleuse : l'assistance obligatoire à la messe pour tous les prisonniers politiques, que cette assistance soit volontaire, et non un acte arbitraire, une humiliation.

MOSCOU

Dans un récent numéro, la revue soviétique « Temps Nouveau » révèle que plusieurs bourreaux nazis d'origine russe, qui s'étaient mis au service des forces d'occupation, séjournent actuellement en France, à Lyon, Paris et Pont-Sainte-Moixence.

CIZRE

Aux termes d'un accord conclu entre le gouvernement turc et le gouvernement irakien, 2.500 Kurdes (parmi lesquels un grand nombre de femmes et d'enfants) ont été transportés de Semdinli (Turquie), à Cizre (Irak). Ces Kurdes s'étaient réfugiés en Turquie pour échapper à l'armée irakienne. Le fait qu'ils aient été livrés aux autorités de Bagdad constitue une violation scandaleuse des principes les plus élémentaires des Droits de l'Homme. Ces 2.500 Kurdes sont menacés de mort. Soixante détenus politiques ont été récemment massacrés dans un convoi de déportation.

DES FAITS qui donnent A PENSER...

● « FELICITATIONS POUR VOTRE LIBERTE ». — L'ex-vice-président des Etats-Unis, M. Nixon, en visite en Afrique se faisait présenter les leaders noirs des pays devenus indépendants.

Il s'entretenait avec eux et disait à chacun : « Félicitations pour votre liberté... ». Un noir refusa de lui serrer la main et, avec un sourire ironique, lui déclara : « Pour moi, pas de liberté... Je suis du Missouri... ».

● MARIAGE IMMORAL. — Le Ministre de la « Justice » du gouvernement Sudafricain vient de déclarer « immoral » le mariage de John De Lange, 67 ans et de Dora Benghu, 48 ans et leur a ordonné de se séparer.

Les deux époux ont vingt-cinq ans de mariage, six enfants et plusieurs petits-enfants.

Mais voilà !.. Le mari est blanc, la femme noire. Si John cherche à revoir sa femme, il ira en prison.

● POUR ETRE « FRANÇAIS ». — Un repli d'Algérie s'adresse à une Justice de Paix de l'Ain pour obtenir un certificat de nationalité française.

Nous rapportons ce qui lui a été dit, bien qu'il eût présenté sa carte d'identité, son livret de famille, son livret militaire et celui de son père portant la mention « Mort pour la France » :

— Tout ceci ne nous prouve pas de façon formelle que vous êtes « Français »... Vous pouvez être aussi bien... musulman ou israélite... Nous vous considérerons comme « Français » si vous nous procurez des pièces justifiant que votre grand-père paternel n'est, ni un musulman, ni un israélite.

● VILLA A LOUER. — Un Directeur d'établissement d'Alger a répondu ainsi à une demande de logement : « J'ai l'honneur de vous informer que je possède... une villa que je viens de refaire à neuf. Je consentirai à la louer uniquement à des collègues métropolitains... ».

Comme l'écrit « Alger-Républicain » qui rapporte la chose, « ...il y aura un bien vacant de plus d'ici peu ».

● SONDAGE D'OPINION. — Les Américains blancs ne sont pas racistes, non. C'est maintenant établi. Un sondage d'opinion a décelé une majorité très nette qui accepte de travailler à côté d'employés noirs, une majorité plus légère en faveur de l'intégration scolaire.

Mais une forte majorité des mêmes (dans le Nord, comme au Sud) est vraiment peu enthousiaste à l'idée de voir s'installer des locataires noirs dans son voisinage.

Quant au comble de l'horrible, cela paraît être de laisser sa fille « sortir avec un noir ». 97 % des personnes interrogées s'y refusent.

● UNE VICTIME. — « Angoisse, humiliation, commotion mentale » : ne vous y trompez pas, ce ne sont pas là les effets du racisme, mais les maux causés par les noirs de Gadsden, dans le Sud des Etats-Unis, à une de leurs concitoyennes blanches, Mrs Reeds. Car Mrs Reeds s'est trouvée mêlée (involontairement, ô combien !) à une manifestation contre la ségrégation, ce qu'elle n'a pu supporter. Aussi réclame-t-elle au dirigeant de la lutte antiraciste, le pasteur Martin Luther King, un million de dollars de dommages et intérêts.

● OU L'ON RETROUVE DES HITLÉRIENS. — Membre de la S.A. hitlérienne dès 1933, membre dévoué du parti nazi, « conseiller juridique » nommé par Hitler et dans ces fonctions, exerçant au Tribunal nazi de Bydgoszcz, en Pologne occupée, à partir de juin 1944, le procureur de Carlsruhe (Allemagne Occidentale), Laesdau, possède un éloquent passé.

Cela lui permet de continuer brillamment sa carrière. Il a commandé l'arrestation de Günther Hofé, directeur d'une maison d'éditions de la République Démocratique Allemande, venu à Francfort pour la Foire internationale du Livre. Aucun motif n'a encore été donné pour justifier cette mesure.

● SUICIDES A HIROSHIMA. — Deux « atomisés » d'Hiroshima se sont donné la mort parce qu'ils étaient désespérés de ne pouvoir recouvrer la santé. Ces deux suicides ont eu lieu séparément dans la même journée. Les deux personnes qui ne se connaissaient pas, souffraient de la maladie atomique ayant été exposées aux radiations de la bombe du 6 août 1945. L'une s'est jetée sous un train, l'autre a ouvert le gaz.

Notre solidarité chaleureuse et fraternelle...



Les listes de notre pétition reviennent chaque jour au siège du M.R.A.P. couvertes de signatures.

Le texte qui recueille ces signatures est celui qui parut dans « Droit et Liberté » :

« Profondément émus par les crimes barbares auxquels les racistes se livrent, aux Etats-Unis, contre les Noirs, hommes, femmes et enfants, qui réclament le respect de leurs droits,

« Les soussignés élèvent une protestation douloureuse et indignée contre ces actes inhumains. Ils demandent que les coupables soient châtiés sans défaillance (1) que des mesures énergiques soient prises par les autorités compétentes pour arrêter le déchaînement des haines, pour mettre fin effectivement à la ségrégation et aux discriminations raciales.

« Saluant le sang-froid des organisations antiracistes, ils soulignent les graves dangers que la persistance de l'injustice et la succession des violences feraient peser sur l'avenir du peuple américain tout entier.

« Ils expriment leur solidarité chaleureuse et fraternelle à tous ceux qui, dans l'ensemble des Etats-Unis, luttent courageusement pour l'égalité et la dignité de tous les hommes. »

Les signatures que nous reproduisons ci-contre émanent de personnalités diverses : députés et sénateurs de différentes tendances, professeurs, écrivains, artistes, prêtres — parfois plusieurs noms célèbres sur la même liste. Et puis, il y a les milliers de signatures recueillies dans les H.L.M., les bureaux, les écoles, les usines, Signalons, notamment, la liste que le chanteur René-Louis Lafforgue a fait circuler, où se trouve également le nom de Jean Ferrat et celui de Christine Sèvres ; celle que le chansonnier Jean Rigaux nous envoie de la « Lune Rousse » ; ou encore celles des étudiants d'Antony, des employés communaux de Bagneux, etc...

(1) M. Marcel Achard, en signant, a rayé ces sept derniers mots, estimant qu'ils « risqueraient d'entretenir la haine ».

Le mythe du « Gitan » illustré et combattu

DANS son allocution de Lille, à l'occasion de la remise du Prix de la Fraternité à Jean Schmidt, le Président Pierre Paraf évoquait les légendes qui ont cours sur les Gitans, disant justement qu'elles conduisaient au génocide. Ces légendes se transmettent le plus souvent oralement ce qui atténue sinon leur portée, du moins leur virulence.

EDUCATION ET RACISME

Il n'en est pas de même de celles qu'« on » imprime. Surtout si nous les trouvons au beau milieu d'un cours de « lectures suivies » destiné aux enfants d'une dizaine d'années.

M. Vié Arsène a fait paraître aux éditions Hatier un volume intitulé « Par les grands chemins » où nous relevons, pages 145 et 146, ce passage « à suspense », bien propre à frapper les jeunes imaginations :

« Comme ils arrivaient en bordure du bois, ils dressèrent l'oreille aux accents d'un accordéon.

— Tiens, tiens ! dit le jeune gendarme. Je crois qu'une surprise nous attend.

Ils avancèrent à travers les buissons, écartant lentement les branches, et débouchèrent dans une clairière. Elle était occupée par des bohémiens. Dans l'herbe haute, qu'un vieux cheval pelé, aux oreilles tombantes, broutait du bout des dents, la roulotte reposait. Non loin de là, deux hommes assis côte à côte tressaient des brins d'osier pour en faire des paniers ; deux femmes aux oreilles chargées de lourds anneaux de cuivre, aux robes de couleurs criardes, cuisinaient sur un feu de bois ; des petits enfants dépenaillés se roulaient dans l'herbe ; un jeune homme jouait de l'accordéon. Tous avaient le teint basané, les cheveux très noirs, les yeux luisants, un je ne sais quoi d'inquiétant dans l'allure.

A la vue des gendarmes, le jeune musicien, se dressant d'un bond, esquissa un mouvement de fuite.

— Halte-là ! ou je lâche mon chien, cria le brigadier.

Le bohémien s'arrêta.

— Mon garçon, dit le brigadier, on ne craint pas les gendarmes quand on est innocent. Ta fuite est un aveu.

— Il n'a rien fait de mal ! protestèrent les autres bohémiens.

— Et ce lapin ? Peut-on savoir d'où il vient ? demanda l'autre gendarme, en soulevant le couvercle d'une casserole d'où s'élevait une agréable odeur de civet.

Personne ne répondit.

— Allez ! En route pour la prison !

dit le brigadier au jeune bohémien. »

Voilà !

Nous voyons là un ramassis de tous les mythes antigitans et, ce qui est grave, un aperçu de la « justice » raciste présentée comme le Bien, le triomphe du « Bon » sur le « Méchant ».

Nous espérons que ce livre a connu le seul emploi qu'il mérite : l'allumage du poêle dans les écoles de campagne, l'hiver de sa sortie, car les instituteurs possèdent, fort heureusement, le sens de leurs responsabilités.

Sectarisme ? Nous aurons « l'amabilité » de ne pas citer un passage relatif à la découverte d'un village africain, dans ce même livre, pages 156 et 157.

PAUVRE PECHEUR

Louis Godard, signataire d'un article de la revue « La Pêche et les Poissons », numéro 221, d'octobre, a dû apprendre (mal) le français dans ce manuel si nous en jugeons par ce qu'il écrit dans un « papier » titré « Rat et Bohème ».

Nous citons (encore)...

« ... Ceci est pour le rat, mais j'en arrive à l'autre espèce de prédateur hâissable qu'est le Romanichel ou Gitan... »

Malgré la répugnance que nous avons à donner de l'importance dans nos colonnes aux torchons racistes, nos lecteurs doivent savoir ce qu'a écrit le méprisable auteur de ce véritable appel au génocide.

Appuyant son argumentation par les propos d'un prétendu « capitaine de gendarmerie en retraite », C. D..., il affirme :

« Nous savons très bien que leurs petits métiers de chaudronniers, vanniers, réparateurs de porcelaine, brocanteurs de voitures, maquignons d'haridelles ne sont qu'un camouflage qui dissimule un trafic de devises, ou de marchandises, ou d'armes, aux frontières, nous savons aussi qu'ils ne prennent pas de permis de chasse ou de pêche. Changeant de commune sans arrêt, songez au nombre de cartes d'A.P.P. qu'ils devraient prendre ! Alors ils utilisent leur adresse à tourner tous les obstacles que leur oppose votre société organisée... La règle, la contrainte, la loi, les charges sont pour vous. A eux la liberté ! 45 millions de citoyens et 50.000 gendarmes sont tenus en échec par une poignée de nomades, comme fiasco, c'est complet ! »

Conclusion ? Il demande leur « expulsion du territoire national » !

Il y a vraiment des coups d'osier qui se perdent...

Nous avons communiqué l'article à

un de nos amis, spécialiste de la pêche, auteur d'un livre remarquable sur les poissons et les pêcheurs. Outre son écourement il a tenu à préciser ce qui suit :

« Les Gitans possèdent une science et un respect du poisson que pourraient leur envier quelques-uns de nos braconniers-du-dimanche qui opèrent en toute liberté sous couvert d'une innocente partie de pêche... »

« De plus, en fait de « prédateur hâissable » je connais un grand destructeur de poissons contre lequel 50.000 gendarmes sont bien impuissants : les usines qui déversent leur poison dans nos rivières. »

La calomnie de Lucien Godard se trouve donc remise, « scientifiquement », à sa place.

BRAVO TINTIN !

S'il faut se garder d'apprendre à lire dans certains manuels et de se documenter sur la pêche dans la revue précitée, il peut (une fois n'est pas coutume) être agréable de feuilleter « Tintin ». « Les bijoux de la Castafiore » présente les habituels protagonistes des aventures imaginées par Hergé aux prises avec des « voleurs de bijoux ». Une tribu tzigane est mêlée aux événements.

Après que Tintin et le capitaine Haddock aient rencontré cette tribu et jugé de sa condition, ils l'invitent à venir s'installer près de leur demeure. « Obliger des êtres humains à vivre dans un pareil dépotoir, c'est révoltant ! », s'écrie le capitaine en quittant le dépôt d'ordures municipale qui est imposé comme résidence aux nomades.

Un vol est commis, et l'on soupçonne les hôtes des héros. La police les arrête et les maintient sous surveillance... jusqu'à ce qu'on découvre l'auteur du larcin : une pie.

Si nous mettons ainsi « Tintin » en vedette, c'est qu'il démontre assez bien (certes, de façon simplifiée) les ressorts et les mécanismes de la psychologie des racistes.

Au travers de ces exemples, nous remarquons une constante de la calomnie raciste. Celle qui transforme en assassin et voleur le représentant d'une minorité ethnique. Il fut un temps où l'on accusait le « Juif errant » de manger les enfants... Maintenant qu'une pareille légende a sombré sous sa propre imbecillité, il paraît évident que les Gitans mangent du lapin et du poisson.

Gérard GUICHETEAU.

Le racisme est-il une simple opinion ?

La III^e commission de l'Assemblée générale de l'O.N.U. s'est réunie, fin octobre, pour discuter d'un projet de déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Il a été adopté par la grande majorité des représentants. Se sont abstenus les pays suivants : Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Grèce.

Le projet adopté comporte 11 articles.

« Article premier. — La discrimination entre les êtres humains pour les motifs de race, de couleur ou d'origine ethnique est une offense à la dignité humaine et doit être condamnée comme un désaveu des principes de la Charte des Nations Unies, comme une violation des droits de l'homme, comme un obstacle aux relations amicales et pacifiques entre les nations et comme un fait susceptible de troubler la paix et la sécurité des peuples.

« Art. 2. Paragraphe 1. — Aucun Etat, institution, groupe ni individu ne doit faire de discrimination sous quelque forme que ce soit en matière de droits de l'homme et de libertés fondamentales à l'égard de personnes, de groupes de

En l'affirmant, un délégué français à l'O.N.U. refuse de voter une résolution demandant des mesures concrètes contre les menées racistes

personnes ou d'institutions pour des raisons fondées sur la race, la couleur ou l'origine ethnique.

« Paragraphe 2. — Aucun Etat ne doit encourager, préconiser ou appuyer, par des mesures de police ou de toute autre manière, la discrimination fondée sur la race, la couleur ou l'origine ethnique pratiquée par des groupes, des institutions ou des individus. »

Le paragraphe 3 de ce même article demande que des mesures soient prises pour « assurer le développement ou la protection adéquate des personnes appartenant à certains groupes raciaux ».

Les articles 3, 4, 5, 6, 7 et 8 condamnent la discrimination raciale sous toutes ses formes et demandent instamment que soient prises des mesures, à l'échelon des Etats, en vue de « favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les nations et les groupes raciaux, et de diffuser les buts et les principes de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration universelle ainsi que la Dé-

claration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. »

« Art. 9. Paragraphe 1. — Toute propagande et toutes organisations fondées sur l'idée ou la théorie de la supériorité d'une race ou d'un groupe de personnes d'une même couleur ou d'une même origine ethnique, faite ou agissant en vue de justifier ou d'encourager une forme quelconque de discrimination raciale seront sévèrement condamnées. »

« Paragraphe 2. — Toute incitation à la violence ou tous actes de violence, que ce soit par des particuliers ou par des organisations contre une race ou contre un groupe de personnes d'une autre couleur ou d'une autre origine ethnique seront considérés comme outrage à la société et tombant sous le coup de la loi.

« Paragraphe 3. — En vue de donner effet aux buts et aux principes de la présente déclaration, tous les Etats prendront immédiatement des mesures positives, y compris des mesures législatives et autres, pour poursuivre et, le cas échéant, déclarer illégales les organisa-

tions qui encouragent la discrimination raciale, incitent à la violence ou qui usent de violence à des fins de discrimination fondée sur la race, la couleur ou l'origine ethnique. »

Les articles 10 et 11 terminent le projet en recommandant aux Etats de favoriser une action énergique encourageant « le respect et l'application des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».

Comme on peut le remarquer, l'article 9 de ce projet rejoint les demandes répétées que le M.R.A.P. a faites auprès des Assemblées et du gouvernement français afin que soient votées des lois sanctionnant toutes les formes de racisme.

On peut s'étonner devant la position française et se demander qui a suggéré à M. Combal, représentant de la France à la 3^e commission, pour la 1.245^e séance, celle du 28 octobre 1963, une déclaration concernant plus particulièrement l'article 9, que l'on trouve ainsi analysée dans le compte rendu de séance, page 5 :

« M. Combal (France) fait observer que la commission a, depuis le début, été unanime quant aux objectifs fondamentaux qui étaient visés, et il est convaincu que cette unanimité aurait pu se refléter dans le texte de la Déclaration. S'il en avait été ainsi, le document aurait eu une force morale qui l'aurait placé au-dessus de toute controverse et en aurait fait un monument durable. M. Combal regrette l'introduction de clauses qui ont soulevé inutilement des problèmes. IL N'EST PAS NECESSAIRE DE PORTER ATTEINTE AUX LIBERTES D'OPINION ET D'ASSOCIATION NI D'INTERVENIR DANS LES AFFAIRES INTERNES DES ETATS ET DANS LEUR SYSTEME CONSTITUTIONNEL. Il n'était pas nécessaire d'inclure des dispositions qui sont du ressort d'une convention et non d'une déclaration qui devrait être l'affirmation de convictions et de désirs communs. La délégation française, qui est violemment opposée à la discrimination raciale et qui s'est efforcée d'obtenir le meilleur libellé possible de la Déclaration, regrette d'avoir dû l'abstenir lors du vote sur l'ensemble du texte. »

Ces propos se suffisent à eux-mêmes. Ils traduisent un état d'esprit qui n'est nullement conforme aux aspirations des démocrates français de toutes opinions, qui réclament une action vigoureuse contre le racisme.

Selon M. Combal, appartenir à la « Société des Amis de Drumont », tenir et imprimer des propos suant la « supériorité aryenne », éditer « Les Volontaires » c'est faire état d'une opinion respectable. En ce cas, tous les antiracistes seraient des sectaires, des intolérants, voire des criminels.

M. Combal a-t-il pris de lui-même l'initiative de défendre une telle position? Nous aimerions savoir, dans cette hypothèse, s'il représente toujours le « peuple français » à l'O.N.U.

Nous espérons que, lors du débat en Assemblée générale, la France tiendra un autre langage.

PIECES pour un procès

À la fin de juin dernier, à Gratz, en Autriche, le chef S.A. Mürer, qui fut notamment « rapporteur pour les questions juives » du ghetto de Vilna a été jugé et acquitté.

L'Association des Vilnois en France, qui groupe quelques-uns des rescapés du ghetto et leurs compatriotes, a protesté auprès de l'Ambassade d'Autriche en France, s'élevant « contre le déroulement du procès au cours duquel la partialité évidente du tribunal a encouragé les néo-nazis à manifester en faveur de Mürer, lequel a été accueilli avec des fleurs à sa libération ».

Le 5 novembre, de nombreuses organisations, dont le M.R.A.P., se sont associées à cette protestation. D'importantes délégations se sont rendues à l'Ambassade d'Autriche, où un groupe de personnes, parmi lesquelles deux survivants du ghetto de Vilna, ont été reçues par le représentant de l'ambassadeur. Celui-ci a promis de transmettre la protestation et a demandé que soit constitué un dossier sur Mürer.

AU PROCES DE NUREMBERG

Ce « dossier » existe depuis longtemps et l'on se demande pourquoi le tribunal ne l'a pas compulsé.

Le Document D. 964 du Procès de Nuremberg, Cote d'audience GB-597, rapporte la déclaration de Gol Szlana de Vilna, en date du 10 août 1946, sur l'« Administration de Vilna par des chefs S.A. : déterrement et incinération des cadavres de 80.000 juifs, prêtres polo-



Mürer et Hingst, les deux bourreaux de Vilna

nais et prisonniers de guerre russes, sur l'ordre des chefs S.A., au cours de l'hiver et du printemps 1943-1944. »

Dans cette déclaration, nous relevons les passages suivants, concernant Mürer : « 2. L'administration du ghetto de Vilna fut assurée par la S.A. Le commissaire de la ville de Vilna était un chef S.A. du nom de Hingst. Le commissaire de la province de Vilna était un chef S.A. du nom de Wolf. Le rapporteur compétent pour les questions juives était un chef S.A. du nom de Mürer. »

Gol Szlana rapporte les conditions de « travail » de quatre-vingts juifs du ghetto, dont quatre femmes et lui-même, puis il donne des détails sur l'attitude des gardiens :

« Les trente gardiens restant étaient en partie des Lituaniens, en partie des S.D. et S.S. Au cours de ce travail, les gardiens lituaniens eux-mêmes furent tués, probablement pour qu'ils ne puissent pas trahir ce qui avait été fait. Le commandant de tout le chantier était le chef S.A. Mürer. »

De ces quatre-vingts personnes, « onze furent fusillées pendant le travail. »

Quarante-trois d'entre elles réussirent à creuser un tunnel, à rompre leurs chaînes et à s'enfuir dans la forêt.

UN AUTRE TMOIGNAGE

A. Souckever, dans « Le Ghetto de Vilna », rapporte l'entrevue d'un vieux médecin de Vilna, le Dr Jacob Vigodski, avec Mürer :

« Le vieillard, malade, quitta le lit et, de noir vêtu, les « étoiles jaunes » fraîchement cousues, se rendit, en s'appuyant sur une canne, chez Mürer, le rapporteur aux affaires juives.

« Le S.S., de faction devant la porte, ne le laissa pas entrer et lui demanda

d'attendre sur les marches de l'escalier. Mürer se montra au bout d'une heure.

« Le Dr Vigodski s'approcha, se présenta et dit au nouveau maître les iniquités commises à l'égard de la population juive. Mürer ne souffla mot, mais tandis que le docteur parlait encore, il se ganta de blanc et le jeta en bas de l'escalier. »

Ce fait se situe dès les premiers jours de l'occupation de Vilna par les nazis. En le liant avec le témoignage précédent, on voit bien que Mürer a exercé ses fonctions de « rapporteur aux questions juives » pendant toute la durée de l'administration de Vilna par les S.A.

Il doit donc être tenu pour responsable des massacres de juifs et châtié en conséquence.

Contre l'apartheid

TANDIS que le racisme sévit en Afrique du Sud avec son cortège de procès, de tortures, d'exécutions capitales, la conscience universelle s'émeut et, dans le monde entier, des forces se lèvent pour s'opposer à la barbarie de l'apartheid.

À l'O.N.U., que ce soit dans les organismes spécialisés, au Conseil de Sécurité, dans les commissions de l'Assemblée Générale, ou à l'Assemblée Générale elle-même, des résolutions sont adoptées à des majorités massives, condamnant le gouvernement sud-africain, demandant aux pays civilisés de lui refuser des armes et d'organiser un boycott économique auquel il ne pourrait résister.

Dans chacun de ces votes, les représentants de la France se prononcent, avec constance, contre ces mesures.

Le dernier en date de ces votes a eu lieu sur une résolution de la Commission de Tutelle, le 8 novembre, à propos de la politique d'apartheid étendue par le gouvernement de Prétoria au territoire du Sud-Ouest Africain, sur lequel il exerce sa tutelle au nom des Nations Unies.

Cette résolution demande que cesse l'envoi, non seulement des armes, mais aussi des produits pétroliers à l'Afrique du Sud.

● Le M.R.A.P. participe actuellement, en liaison avec différentes associations, à la création d'un comité français de lutte contre l'apartheid. Celui-ci tiendra prochainement une réunion publique à Paris. Sa date n'ayant pas encore été définitivement fixée, nos amis sont invités à s'en informer dans la presse quotidienne.

Pour participer au tirage des Bons de Soutien

Sans doute avez-vous reçu, il y a un certain temps, les Bons de Soutien édités par le M.R.A.P. Ces Bons donnent droit à un tirage et à la distribution de nombreux lots, parmi lesquels une caméra et un projecteur, plusieurs voyages (en Israël, en Corse, aux sports d'hiver), deux postes de télévision, deux bateaux pneumatiques, une cravate de vison, un collier de perles, un électrophone, des disques, des livres, etc...

C'est le dimanche 24 novembre, au cours du gala de la salle Pleyel, qu'aura lieu le tirage.

Avez-vous fait le nécessaire pour y participer ? Pour cela, il faut que vous ayez réglé vos Bons et envoyé les talons. Si vous l'avez négligé jusqu'à présent, il ne vous reste plus que quelques jours. Hâtez-vous ! Ne perdez pas votre chance !

QUI EST SAINT-LOUP ?

CELUI qui signe modestement « Saint-Loup » est connu. Il s'agit, ni plus ni moins, de Marc Augier, qui, en raison de son passé préfère se cacher sous un prudent pseudonyme.

Avant-guerre, Marc Augier était dirigeant des Auberges de Jeunesse, et, après la « divine surprise » de l'occupation nazie, vomi par sa propre organisation, il se mit à la disposition des vainqueurs. Dès lors, une carrière digne de son envergure s'offrait à lui.

« La Gerbe »
et « Le Combattant Européen »

Rédacteur en chef de « La Gerbe », il exalte, semaine après semaine, la « révolution européenne » accomplie par Hitler, « dont la première tâche devrait être de briser la ploutocratie juive » (18 décembre 1941).

Augier est récompensé de ses efforts : Xavier Vallat lui confie un poste d'administrateur de biens juifs.

Mais il fait du zèle. Proclamant : « Hitler, ça c'est un homme ! » il se rend sur le « front de l'Est » comme correspondant de guerre et sergent dans la L.V.F. Il est édifiant de lire les articles enthousiastes qu'il envoie au « Combattant Européen », où, en phrases ronflantes, il chante l'héroïsme des incendiaires qui mènent « un combat à la vie à la mort, pour le salut de la race blanche » (août 1943).

Dans ces textes, on trouve déjà en germe le style et parfois les phrases mêmes de son livre « Les Volontaires », qui est, en somme, le prolongement de ses activités passées.

Une première mouture
des « Volontaires »

Ce fanatique de la haine et de la violence allait être, au lendemain de la Libération, condamné à mort pour in-

telligence avec l'ennemi — mais condamné par contumace.

Ayant trouvé un refuge sûr, il s'employa à écrire un premier livre sur les sanglants exploits de la L.V.F., qui fut publié en allemand par une maison d'édition néo-nazie en Argentine, sous le titre : « Gotterdämmerung » (Le crépuscule des dieux) en 1945.

Lorsqu'il s'estima hors de danger, il se présenta devant les juges (en 1953). Défendu par M^e Biaggi, il écopa une peine symbolique de deux ans de prison, aussitôt amnistiée.

Ainsi, Augier n'a en rien payé pour sa complicité avec le nazisme. Il a pu reprendre ses activités « littéraires » sans encombre. Peut-être que, tout de même, il est allé trop loin, cette fois...

Quand Marc AUGIER « épurait » les Auberges de la Jeunesse

UN nom remonte à la surface. On le croyait enterré dans l'ombre. Mais les anciens nazis et leurs complices, après le temps de la honte, n'ont pas connu celui du remords.

Par prudence, toutefois, on utilise un pseudonyme. En l'occurrence — Saint-Loup. Derrière ce loup, qui n'a rien d'un saint se profile un certain Marc Augier. Vous en souvenez-vous ?

Dans son récent ouvrage (ce n'est pas le seul qu'il ait fait paraître après une Libération particulièrement magnanime) il chante les exploits des « volontaires », de ces traîtres qui prirent les armes contre leur patrie, car c'est la France qu'ils combattaient sur le front de l'Est où se

Une délégation du MRAP au ministère de l'Intérieur

AU mois de mai dernier, par une lettre de son secrétaire général, le MRAP attirait l'attention du ministre de l'Intérieur sur des publications néo-nazies, violemment racistes, telles que « Le Viking », « L'Europe réelle », etc..., diffusées ouvertement dans les kiosques parisiens. Il demandait que des mesures soient prises pour faire échec à cette propagande hitlérienne.

Quelque temps après, le cabinet du ministre répondait qu'il n'était pas possible à celui-ci d'intervenir, car « l'Autorité administrative ne peut prescrire la saisie d'un ouvrage que lorsqu'il porte atteinte à la sûreté de l'Etat ».

Se référant au décret-loi Marchandeaup, qui concerne « les injures et diffamations commises contre un groupe de personnes appartenant, par leur origine, à une race ou religion déterminée », cette réponse ajoutait :

« Il vous appartient, en conséquence, et si vous le jugez utile, de déposer plainte

entre les mains de M. le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Seine, qui appréciera de la suite à donner à votre requête » ...

★

Or, on sait que, dans le cadre de la législation actuelle, lorsqu'une organisation — et le M.R.A.P. l'a fait à maintes reprises — engage des poursuites contre une publication raciste, cette organisation est très souvent déclarée irrecevable. Quant aux Parquets qui pourraient prendre eux-mêmes l'initiative d'ouvrir des procédures dans ce sens, nous ne connaissons pas de cas où ils soient intervenus spontanément.

Il y a donc une véritable impasse, dont notre Mouvement montre depuis longtemps la gravité, car la propagande raciste en bénéficie d'une façon permanente.

Pour exposer cette situation, dossiers à l'appui, et pour souligner la possibilité d'une action efficace des pouvoirs publics, le M.R.A.P. a demandé audience.

★

Comme suite à cet échange de correspondance, une délégation comprenant notre secrétaire général, Charles Palant, M^e Jean Schapira, M^e Henri Garidou et Albert Lévy a été reçue, le 31 octobre par un membre du cabinet du ministre de l'Intérieur.

Insistant sur la recrudescence des excitations à la haine raciste par voie de presse, la délégation montra qu'elles sont assimilables, en fait, à une atteinte à la sûreté de l'Etat, car elles constituent un ferment désagrégeateur de l'unité nationale, et une menace directe pour certaines catégories de citoyens : le décret-loi Marchandeaup, le seul texte — bien imparfait — qui soit actuellement applicable contre le racisme n'a-t-il pas été adopté, en 1939, comme une mesure de défense nationale face à la menace d'agression allemande ?

D'autre part, les représentants du M.R.A.P. ont suggéré que l'attention des Parquets pourrait être attirée sur les écrits racistes qui tombent sous le coup de la loi, afin qu'ils interviennent, ne serait-ce que dans les cas les plus flagrants et acceptent les constitutions de partie civile des organisations intéressées.

La délégation a demandé enfin que, pour pallier à la situation présente, le gouvernement, qui détermine souverainement l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale, permette un débat prochain sur les deux propositions de lois élaborées par le M.R.A.P. et déposées par trois groupes parlementaires différents depuis le début de la présente législature.

LES PROTESTATIONS

(Suite de la page centrale)

police, des lettres attirant leur attention sur ce scandale et demandant que des mesures soient prises pour y mettre fin.

Le 12 novembre, salle Lanery, les délégués de diverses associations se réunissaient pour examiner la situation. Etaient représentés, outre le M.R.A.P. : le Comité de Liaison de la Résistance (groupant 47 associations et organismes de mouvements et réseaux), le Comité d'entente des réseaux F.F.C., l'Association des Déportés et Internés de la Résistance (A.D.I.R.), l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.), l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance française, la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (FNDRIP), l'Amicale Nationale des Aveugles, Mutilés et Invalides de la Résistance, les Amicales des camps de Neuengamme, Mauthausen, Auschwitz, Sachsenhausen - Orianenburg, Buchenwald, Ravensbrück, l'Union des juifs pour la Résistance et l'Entraide

(U.J.R.E.), l'Amicale des Anciens Déportés Juifs, l'Amicale des Juifs Anciens Résistants (A.J.A.P.), l'Union des Sociétés Juives de France, le Club Amitié.

Tous ces groupements décidèrent d'appeler ceux qui partagent leur indignation à se rassembler, au cas où la manifestation du vendredi ne serait pas interdite, devant le lieu où elle était prévue et à la même heure.

Une lettre dans le même sens était adressé au Ministre de l'Intérieur et au Préfet de Police.

C'est le 14 novembre, au début de l'après-midi que celui-ci a fait savoir que la vente-signature des « Volontaires » était interdite le lendemain. Nous ignorons encore si des dispositions ont été prises pour appliquer pleinement la loi.

Mais le 15 novembre, à 17 heures, la librairie Dauphine était fermée, son rideau de fer baissé. L'insolente manifestation n'a pu avoir lieu. La vigilance et l'union des antifascistes ont triomphé.

décidait le sort de la démocratie et de la liberté.

Je l'ai connu à une époque où il voulait mettre au pas les Auberges de Jeunesse.

Après l'occupation de Paris, certains rêveurs crurent que les A.J. pourraient poursuivre leur activité pacifique, le C.L.A.J. fut réuni en assemblée plénière, rue de Valois, et une fille admirable du nom d'Abraham (Suzanne était, me semble-t-il, son prénom) mena la bataille pour tenter de sauvegarder l'esprit A.J.

Marc Augier, de « La Gerbe », était venu, déjà au service des autorités occupantes, pour nous « raisonner » et obtenir l'adhésion volontaire des Ajistes aux principes de la Kollaboration. Il fut accueilli par un tollé de protestations (dont la mienne) et dut filer quand il usa d'arguments antisémites pour attaquer la camarade Abraham, qui — malgré son patronyme — n'était pas juive (elle devait être autograte, si ma mémoire est bonne !).

Malheureusement notre victoire fut de courte durée. Battu sur le terrain de la démocratie, Marc Augier et une bande de nervis fascistes assaillirent quelques jours après les locaux du C.L.A.J., molestèrent et chassèrent les présents, et occupèrent les lieux par la force.

On peut considérer que Marc Augier fut un précurseur des « miliciens » et autres gestapistes français de sinistre mémoire.

Il sait que tous les Français n'ont pas la mémoire courte et il préfère ne pas mettre son nom en avant. Mais le masque de Saint-Loup est mité et transparent.

Il est peut-être temps de lui faire comprendre (à lui et à ses semblables) que sa place est au fond d'une tanière. Ou encore dans un zoo, si les vrais loups veulent l'admettre parmi eux. Ce dont je doute.

Henry BULAWKO.

Ils ont la nostalgie de Hitler

(Suite de la page 1)

Mouvement qui s'est rendue, le 31 octobre, au ministère de l'Intérieur, que toutes dispositions seront prises prochainement à cet effet.

CERTES, le racisme est aujourd'hui sur la défensive. Les horreurs nazies, l'émancipation des peuples d'Asie et d'Afrique, les progrès techniques et la multiplication des échanges dans le monde — tout cela fait s'accroître le nombre des hommes de bonne volonté qui souhaitent la compréhension, l'égalité, la fraternité.

Mais il serait naïf de croire que tout danger est écarté.

Parce que certains oublient ou ignorent ce qui s'est passé au temps où Hitler asservissait l'Europe ; parce que beaucoup n'ont pas encore « digéré » la décolonisation — laquelle n'est d'ailleurs pas entièrement achevée ; parce que les difficultés économiques peuvent toujours être exploitées à des fins de division, nous devons demeurer vigilants, face à ceux qui n'ont rien appris, rien oublié, et qui n'attendent que l'occasion de la revanche.

S'il ne se manifeste pas toujours de façon spectaculaire, le feu couve encore sous la cendre. Et l'éventualité d'un incendie ne saurait être absolument exclue.

C'est la tâche du M.R.A.P., soutenu par tous les gens de cœur, de l'empêcher.

A. L.

Une offense à la mémoire des martyrs

(Suite de la page centrale)

nous devons survivre à une guerre perdue, c'est uniquement pour préparer la suivante, avec d'autres méthodes, mais un objectif inchangé... » (p. 284).

Cette menace de Le Fauconnier ne revêt-elle pas une singulière actualité ? Et la conclusion du Livre se passe de commentaires.

Il se termine par les félicitations du Commandant en chef de la 4^e Armée, un quelconque général nazi : Gotthard Heinrich qui, sans doute, occupe un poste important dans la République de Bonn.

Qui sait ? Ce livre sera peut-être proposé comme prix à la fin de l'année de l'année scolaire 1964.

Nous avons vu beaucoup de choses, mais nous n'avons pas fini d'en voir.

P.-B.

Savoir dormir...
c'est
savoir vivre !



EN VENTE dans toutes les bonnes
Maisons de Literie et d'Ameuble-
ment et les grands Magasins.

LISEZ

CHAQUE SEMAINE

Jeune
Afrique

Vous y trouverez

TOUTE L'AFRIQUE

POLITIQUE

ECONOMIQUE

SOCIALE

CULTURELLE

BUREAUX PARISIENS :

55, Bd de Sébastopol (1^{er})

Tél. : GUT. 14-62



Dans notre courrier...



REFLEXIONS

C'est évidemment une très belle œuvre que celle entreprise par le M.R.A.P., mais il doit, selon moi, éclairer également tous ceux qui sont les premiers à protester contre tout acte susceptible d'être taxé de raciste. Parlant de mariage avec un Africain, il me confia ceci : « il condamne le mariage d'un Africain avec une blanche car l'enfant issu de ce mariage, le petit mulâtre, n'ayant pas de race risqué de souffrir de sa situation » ! Je ne sais pas ce que vous pensez de cette opinion, mais moi je l'appelle du *racisme*. Je pense, au contraire, que tous les sangs mêlés symbolisent l'unité. Si mon interlocuteur m'avait soulevé des difficultés provenant du genre de vie, du climat, de la nourriture ou autres, je serais entièrement de son avis mais toute considération tenant à l'épiderme est pour moi une manifestation du racisme. La personne humaine ne doit jamais souffrir en raison de la coloration de sa peau. Elle doit être considérée en fonction de son intelligence, de ses qualités morales, intellectuelles, manuelles, humaines en un mot.

Il faut bien faire comprendre dans votre organe que le racisme n'est pas un phénomène à sens unique. Le fait pour un noir de ne pas aimer les sangs-mêlés, de ne pas aimer les blancs, de surelever sa race dans ses écrits... de faire naître chez les jeunes par l'ascendant qu'on a sur eux des revendications d'ordre racial, tout cela, et bien d'autres choses encore que je ne puis citer faute de temps, tout cela dis-je constitue du racisme.

On ne peut condamner le racisme et en faire de son côté. Ces deux attitudes sont inconciliables, à moins qu'on veuille sauver la face vis-à-vis de certaines personnes en s'inscrivant au M.R.A.P. Ça fait en effet bien de figurer parmi les adhérents du M.R.A.P.

Alors un conseil : méfiez-vous des faux antiracistes. Ils risquent de jeter le discrédit sur votre belle œuvre.

Les vrais antiracistes sont

ceux qui ont pour devise : « Aimer et servir » et cela sans que la question de race influe sur leurs actes et leurs décisions.

Une de vos lectrices, antillaise noire, antiraciste dans les faits.

N.D.R.L. — Nous demandons à notre correspondante, qui soulève dans sa lettre divers autres problèmes, de bien vouloir nous faire connaître son adresse, afin que nous puissions lui répondre.

UNE AMITIE SANS PREJUGES

...Je tiens à vous marquer mon attachement à l'idéal que vous défendez en vous envoyant le montant de mon abonnement pour un an. Je regrette de ne pouvoir aider plus efficacement votre Mouvement pécuniairement, mais je vous communique les adresses de deux personnes susceptibles d'adhérer...

Je trouve votre journal de plus en plus courageux dans la précision des causes qu'il défend et dans les mesures concrètes qu'il recherche, car l'idéal n'est rien s'il ne passe pas dans la réalité.



Je me permets de vous envoyer le positif et le négatif d'une photo de vacances. Il s'agit de ma fille et de sa petite amie noire de Londres. Il m'a semblé que cette photo, illustrant l'amitié sans préjugés de deux enfants noire et blanche pourrait vous servir de cliché... Je serais heureuse si je voyais cette photo servir votre bel idéal, à l'époque où dans un pays réputé démocratique, on tue les petites filles noires et on lâche les chiens policiers contre leurs parents...

Mme BACQUET, Institutrice (Lot).

Je vous promets de faire l'impossible...

« ...Je vous remercie pour la documentation et les journaux reçus qui m'ont vivement intéressée. On ne peut qu'applaudir aux idées que vous défendez et je vous promets de faire l'impossible pour faire connaître autour de moi votre Mouvement et recueillir des adhésions, condition vitale pour mener à bien votre lutte... »

« Mes relations dans le milieu africain sont assez étendues et je suis sûre que la plupart de mes amis seront intéressés par vos articles. Il est bon qu'ils sachent qu'il n'y a pas en France que des racistes, prêts à jeter l'interdit sur eux. »

« Vous souhaitant réussite dans le combat entrepris, particulièrement en cette période où des pays comme l'Angola, l'Afrique du Sud et les Etats du Sud des U.S.A. retiennent toute notre attention et doivent nous sentir solidaires de leur cause, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes sentiments les meilleurs. »

Mme C. MONGE, (Côte d'Ivoire).

L'éclatant succès...

« Veuillez trouver ci-joint chèque de virement au nom de votre Association du montant de 50 F, soit ma cotisation pour l'année 1963 (30 F), plus 20 F représentant ma souscription à votre effort quotidien. »

« Je regrette seulement que ma contribution à la lutte implacable que vous menez si

courageusement sur tous les fronts, contre le racisme et l'antisémitisme, soit si modeste. »

« Par votre vaillant journal, *Droit et Liberté*, j'ai eu connaissance de l'éclatant succès remporté le 12 mai 1963 au Palais de l'U.N.E.S.C.O., par la grandiose manifestation qui s'y déroula contre le racisme et l'antisémitisme, ces deux hydres secrétés par l'obscurantisme et la haine. »

« L'on ne peut rien contre l'évolution de l'Histoire. Et la lumière, partout de plus en plus puissante, dissipe les miasmes où se complaisent les esprits atardés et les aventuriers de tous genres. »

M. SAMAMA, (Fresnes).

Ces jeunes pour qui je parle

« Si cette lettre, sans doute pas unique à marquer sa sympathie aux manifestations antiracistes, si cette lettre peut être un témoignage de plus, une signature de plus en bas d'une liste de solidarité envers les noirs des Etats-Unis, alors vous me savez heureuse de participer, heureuse de me joindre, d'aussi loin que ce soit, à vous, à tout votre Mouvement que je ne cesserai de regarder comme une initiative généreuse et combien naturelle. Que seulement mon nom s'ajoute, se mêle à cent mille autres, afin de prouver l'existence d'une solidarité venant tout droit du cœur pour des hommes qui sont des hommes, et qui doivent vivre comme tels. »

« J'affirme ici que ma signature représente un grand nombre de témoignages identiques au mien, que ces jeunes pour qui je parle, quelque dispersés qu'ils soient à cette heure, sont présents aujourd'hui, se manifestent dans un même élan de sincérité et de conviction, même si l'expression en paraît naïve ou maladroite. Elle est, elle existe, et le nombre compte aussi. »

« Soyez assuré de mon attachement à votre Mouvement et de tout le dévouement dont je suis capable, pour toutes les circonstances, présentes et à venir... »

Marie-Claude DUMONT, (Aube).

LA VIE DU

M.R.A.P.

8 décembre : importante réunion du Conseil National

Depuis quelques années, et surtout dans la dernière période, l'action et l'influence du M.R.A.P. se sont accrues considérablement. Le problème du racisme passionne un très grand nombre de Français, dans tous les milieux, particulièrement dans la jeunesse, qui attendent de notre Mouvement qu'il réponde pleinement à leurs aspirations. Il en résulte pour nous des tâches multipliées, des activités dans les domaines les plus divers, notamment sur le plan culturel (conférences, soirées artistiques et cinématographiques, expositions, etc...), des efforts d'organisation et le renouvellement de nos méthodes.

C'est cette situation qui sera au centre des travaux du Conseil National du MRAP, le dimanche 8 décembre, à Paris. De premières mesures ont été prises à la suite des débats qui ont eu lieu à ce sujet lors des précédentes sessions du Conseil National. Mais il reste à réaliser de nouveaux progrès importants pour que notre Mouvement puisse faire face à toutes les nécessités, pour qu'il puisse se développer encore, en fonction des possibilités et des exigences de notre temps.

Nous rendrons compte, dans notre prochain numéro, des décisions qui seront prises à cette importante réunion.

Des conférences sur le racisme

Notre ami Roger Maria, membre du Bureau National du M.R.A.P., a fait, le 2 octobre, une conférence sur le racisme, à Châteaudun, sous l'égide de l'Union Rationaliste. C'est la quatrième fois, depuis un certain temps, qu'il est amené à exposer ce même problème dans différentes villes de France, à la demande de cette organisation.



Le secrétariat vient d'établir une liste de conférences, constituant un cycle complet, sur les différents aspects du racisme, et qui peuvent être assurés par différents conférenciers particulièrement qualifiés.

Cette liste est à la disposition des comités et associations qui en feront la demande.

LILLE : Assemblée générale le 1^{er} décembre

Le dimanche matin 1^{er} décembre, à 10 heures, se tiendra, à Lille, l'assemblée générale des adhérents et amis du MRAP. Un exposé sur les aspects actuels du racisme sera présenté par Roger Maria.

Pour vos expositions

Le M.R.A.P. tient à la disposition de ses comités et des associations qui le désirent, des photos de différents formats, susceptibles de servir à des expositions sur le racisme et la lutte antiraciste. Des planches de contacts, permettant de faire un choix, peuvent être envoyées sur demande.

En Afrique

Un de nos amis camerounais, M. Bernard - Clément Bekah, nous fait part d'une assemblée antiraciste qu'il a organisée récemment dans son pays, à Dizangué. 300 personnes enthousiastes ont participé à cette réunion, où l'orateur a fait le compte rendu de notre Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, qui a eu lieu en mai dernier à l'U.N.E.S.C.O.

Le problème des incidents racistes qui se sont produits dans une entreprise locale a été également évoqué, et des sanctions exemplaires ont été demandées par les participants.

Ceux-ci ont en outre décidé de constituer un comité antiraciste. Plusieurs centaines de signatures ont été recueillies sur les pétitions du M.R.A.P. appuyant le combat des antiracistes américains.



Un mouvement antiraciste est également en voie de constitution à Stanleyville (République du Congo), sur l'initiative d'un groupe d'amis du M.R.A.P. Des dispositions ont déjà été prises pour faire circuler des pétitions et diffuser « Droit et Liberté ».

Un éminent ami de notre Mouvement : Francisque GAY

Le M.R.A.P. vient de perdre un de ses grands amis, en la personne de Francisque Gay, ancien vice-président du Conseil, ambassadeur de France, membre de notre Comité d'honneur. A de nombreuses occasions, cet homme éminent nous avait manifesté sa sympathie et apporté son effectif soutien.

Sa vie publique, Francisque Gay l'avait consacrée à ses activités de militant chrétien de gauche, d'homme politique, d'écrivain et de directeur de publication.

Il compte parmi les compagnons de Marc Sangnier qui fut l'un des fondateurs du M.R.A.P. Pendant l'occupation nazie, il prit part courageusement à l'action de la Résistance dont il fut membre du Comité général d'études.

En juin 1960, en dépit de ses soucis de santé, il voulut bien présider le meeting organisé par le M.R.A.P. au Cirque

d'Hiver, pour demander le juste châtiement d'Eichmann, qui venait d'être capturé.

Au cours de cette vibrante soirée — l'une des dernières manifestations publiques auxquelles il ait participé — le président Francisque Gay devait déclarer :

« Comme aux heures les plus ferventes de la Libération, nous devons affirmer notre résolution commune de demeurer fidèles au programme et à l'esprit de la Résistance. »

« Le titre même du Mouvement qui nous a réunis ce soir peut servir à définir notre engagement : contre le racisme et l'antisémitisme, pour la paix. »



Une délégation, conduite par le président Pierre Paraf, représentait le M.R.A.P. aux obsèques de Francisque Gay.

Il y a deux ans, mourait S. KORNBLUT

VOILA deux ans, le 10 novembre 1961, disparaissait notre ami Kornblut, terrassé par une crise cardiaque.

Autour de sa famille, notre amie Renée Kornblut sa compagne, sa fille et son gendre, ceux qui furent ses proches amis sont allés l'outre samedi, se recueillir sur sa tombe, dans le petit cimetière de Gif-sur-Yvette, où il repose, tout près de cet autre ami de tous les hommes, le grand Fernand Léger.

Deux ans se sont écoulés depuis la mort de notre ami, qui n'ont rien effacé de la merveilleuse et affectueuse amitié qu'il savait dispenser à tous ceux qui l'approchaient.

Militant du M.R.A.P. dès la première heure, il fut parmi les fondateurs du Mouvement, l'un des plus clairvoyants, des

plus lucides, alliant l'intelligence la plus vive, servie par une vaste culture, à un sens élevé des responsabilités. Il fut le premier trésorier du M.R.A.P., et bien des mois après les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter, sa préoccupation demeura d'aider de toutes ses forces, et sur tous les plans, le Mouvement.

Kornblut était de ceux dans lesquels le militant ne parvient jamais à estomper l'homme, l'ami dont la fraternelle sollicitude allait à chaque compagnon, avec un sens de l'humain, que son esprit si ouvert rendait sensible à tous les problèmes.

Deux ans après que son cœur généreux a cessé de battre, son souvenir demeure vivant parmi nous et son exemple continue d'inspirer ceux qui poursuivent son œuvre.

Charles PALANT.

Le carnet de DL

Nous avons eu la douleur de perdre notre ami Maurice MEDZINSKY, décédé le 20 octobre à l'âge de 73 ans. Ce militant exemplaire, qui fut parmi les fondateurs du M.R.A.P., demeura jusqu'à ses derniers jours un des animateurs de notre comité du 20^e arrondissement. A son épouse, à ses enfants, à toute sa famille, nous exprimons nos sincères condoléances.



Avec Blanche BELFER, décédée le 19 octobre 1963, à l'âge de 62 ans, notre Mouvement perd une amie dévouée qui, depuis de longues années, se dépensait sans compter, dans notre comité du 18^e arrondissement. Que son mari, Simon Belfer, trouve ici l'expression, en ces douloureuses circonstances, de notre affectueuse sympathie.

Nos vœux

Notre ami EDOUARD, membre du Bureau National du M.R.A.P., qui a été victime, cet été, d'un grave accident d'automobile, se rétablit peu à peu. Tous nos militants et amis s'en réjouiront, et souhaiteront qu'Edouard revienne très rapidement reprendre sa place parmi nous.



Nous exprimons également nos vœux de prompt rétablissement à M. BURGHO, président du comité du M.R.A.P. de Saint-Quentin, qui a été, lui aussi, gravement accidenté, et dont l'état de santé ne cesse de s'améliorer.

Félicitations

Nous sommes heureux de féliciter nos amis Mme et M. GOLDSTEIN, à l'occasion du mariage de leur fille Sylva avec M. Brian KERNER. Tous nos vœux aux jeunes mariés.



Nos félicitations et nos vœux les plus cordiaux à M. Bernard KAUFCHICK, président de la société « Piotrkov », à l'occasion de son 75^e anniversaire.

LES ARTS

par

Guy DORNAND

NOVEMBRE : UN VRAI FESTIVAL

CERTES Paris est accoutumé à voir se multiplier les expositions de tout ordre en novembre. Il va de soi que 63 n'a rien à envier aux années précédentes : en moins de cinq jours, plus de quarante vernissages viennent de démontrer que si l'Agriculture manque encore de

bras, il n'en est pas de même de la peinture.

De la peinture en tout genre, évidemment. Car il est admis maintenant qu'on désigne sous cette appellation plus ou moins contrôlée, toutes sortes d'activités témoignant au minimum d'une regrettable volonté d'exhibitionnisme. Mais laissons de côté toute incursion sur les terrains de l'humour ou de la politique et efforçons-nous de signaler les manifestations marquantes de cet automne.

En premier lieu : le Salon d'Automne justement. Si par certains de ses aspects il suscite d'après polémiques, du moins mérite-t-il l'attentive visite des amateurs au moins par le zèle que mit son Comité à réaliser un *hommage à*

Paris qui rassemble des œuvres inspirées par Paris à la nombreuse, à la prestigieuse cohorte des maîtres qui, précisément, participèrent aux « Salons d'Automne » qui se succèdent depuis 1903. Une rétrospective André Lhote, en outre (parmi

plusieurs autres), honore aussi le rassemblement (inégal, forcément) opéré au Grand Palais.

En face, au Petit Palais, les Arts de l'ancien Japon — tels en tout cas que les veut circonscrire une haute autorité particulièrement sensible à l'ésotérisme de la philosophie dite du Zen.

Non loin de là, Galerie Charpentier, « l'Ecole de Paris » telle du moins que pensent, par leurs choix, la constituer en 63, onze peintres connus chargés de grouper chacun onze invités. Jeu de société à la portée de tous : aller voir si l'on est d'accord.

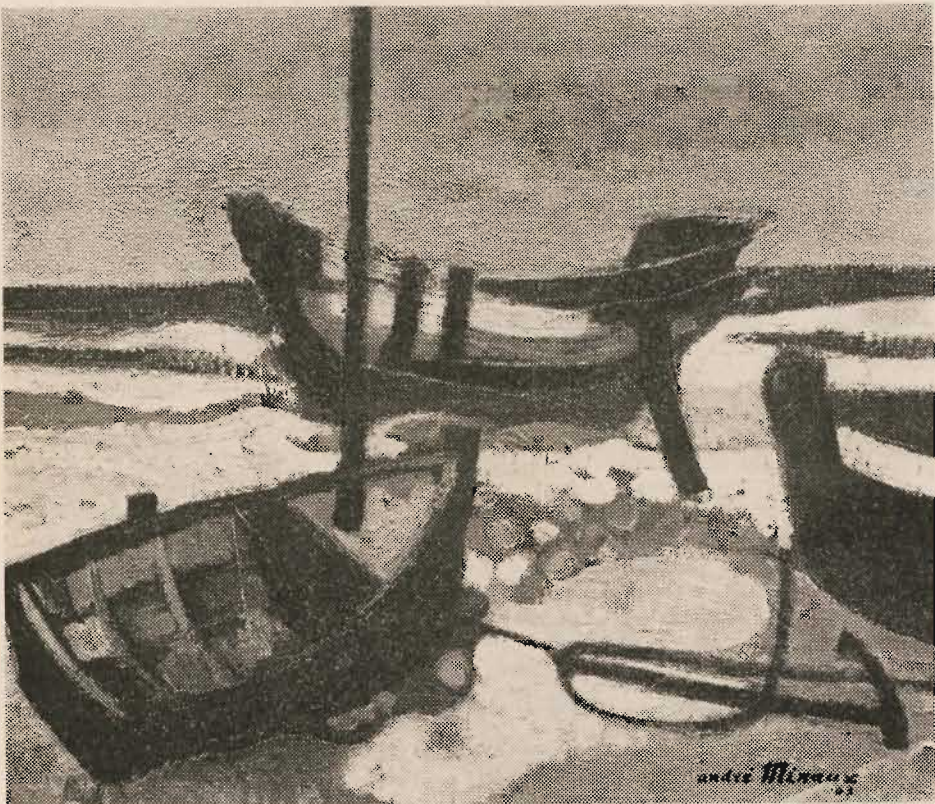
Au rez-de-chaussée du Musée municipal d'Art Moderne, rétrospectives de deux pionniers de l'art

du XX^e siècle : Larionov et Nathalie Gontcharova.

A la Bibliothèque Nationale, juste hommage rendu à un éminent peintre-graveur : Goerg.

Dans le nombre, en tout cas, ahurissant des expositions particulières, détachons-en trois qui se détachent à coup sûr de l'ensemble : celles de Savin, de Minaux et de Michel Ciry. Et bornons-nous, par force et à regret, de seulement mentionner celles de, Valentine Prax (Galerie Katia Granoff), d'Yvette Alde (Galerie Montmorency), de Laure Malclès (Galerie du Passeur), de Birr (Galerie Saint-Placide), de Hassan-El Glaoui (Galerie Petridès), de Seelinger (Galerie Michel Dauberville), de Terzief (Galerie Bernheim jeune), etc...

Pathétique « Bretagne » de Minaux



PARMI les « jeunes » qui, depuis 47, se sont révélés puis imposés comme les plus robustes tenants d'un réalisme nouveau, André Minaux n'a cessé de démontrer la force et l'indépendance de sa personnalité. Six ou sept expositions de peinture, deux lithographies, outre sa participation à des Salons, ont jalonné sa carrière depuis le Prix de la Critique (49).

L'enrichissement de sa palette ne l'a pas détourné de son goût, toujours affirmé, pour la solidité de la construction de ses sujets et pour la fermeté des cernes qui souvent enveloppent ses figures. Mais c'est en profondeur, si l'on peut ainsi dire, qu'il a exalté son colorisme, sans nul recours à une pyrotechnie prodigieuse : jamais encore il n'avait atteint à autant d'émouvante, de dramatique puissance que dans la série de toiles récentes qu'il englobe sous le signe de « la Bretagne ».

Usant volontiers de tons « froids », Minaux leur confère, par son art de les moduler et de les accorder, un étrange pouvoir qui ajoute au pathétique du spectacle qui l'a le plus ému dans son séjour et ses méditations non loin de Concarneau : celui des cimetières de bateaux. De leur vision se dégage, grave certes, mais poignante, la sensation de percevoir le secret dialogue échangé entre le peintre et l'âme de ceux qui hantent toujours ces carcasses déchiquetées.

Nul recours à l'anecdote facile ; nulle concession au « pittoresque » et moins encore à la déformation : une facture virile, qui affronte et sublimise le réel en disciple résolu, mais novateur des maîtres classiques d'autrefois.

Nota bene. — Pour les connaisseurs qui joignent le culte de l'intelligence et celui de la connaissance de la peinture à l'amour de l'art : un texte de George Besson présente magistralement Minaux, son caractère et son œuvre, face au désarroi du monde pictural actuel.

LES "BUCOLIQUES" DE SAVIN

AU cœur du faubourg Saint-Honoré, les pinceaux de Savin viennent de planter les agrestes décors où son rêve édénique fait surgir un peuple en liesse ; moissonneurs évoluant dans les élans d'une danse joyeuse, couples énamourés, baigneuses à la chaste nudité... Toute l'humanité heureuse d'un âge d'or... d'un or qu'à lui seul évoque si bien l'éventail subtil des jaunes, des orangés dont s'illumine la palette de peintre. Visions de joies sans fièvres, de sains bonheurs ; voilà ce que dispensent ces personnages dont les uns semblent descendre des paysans de Brueghel et les autres, des déesses dodues de Rubens — toutes et tous ressuscitées par le sûr, le savant talent d'un artiste depuis longtemps notoire, l'un des plus personnels et des plus complets d'aujourd'hui. (Galerie Drouant.)



Bal champêtre

Un maître de l'aquarelle : CIRY

TITRE exact certes, puisque se rapportant à Michel Ciry, tel que le représente la présente exposition. En fait, titre trop limitatif puisque désigné à l'estime des connaisseurs les plus éminents dès l'âge de vingt ans par ses prouesses d'aquafortiste, Michel Ciry a, depuis lors, glané de constants lauriers sur tous les plans où s'exerça sa personnalité. Celle-ci a, au surplus, de quoi stupéfier, par la multiplicité de ses dons (il est aussi musicien virtuose et compositeur) — par une possession du dessin de nos jours paradoxale — et aussi par l'ampleur d'une très abondante production.

Michel Ciry en donne ici une éclatante démonstration : 40 aquarelles de formats inusités (allant jusqu'à 0,74 x 1,06) le prouvent aussi exact interprète de paysages aussi contrastés que la banlieue de Paris, New-York, la Bretagne, Venise, la Provence. Sa scrupuleuse fidélité à la réalité, que permet seul un graphisme stupéfiant de précision et d'adresse, tire de sa maîtrise dans le maniement de l'aquarelle, exclusive de tout « repentir », des ressources remarquables, puisque son extrême sensibilité joue au mieux des nuances d'un ciel, des moirures des eaux, des couleurs d'une grève ou d'une ruine géante de même que son dessin tire des effets suggestifs de l'univers géométrique des gratte-ciel, de Manhattan. O merveille ! Michel Ciry poétise New-York et ses buldings cyclopéens... Le grand aîné, André Dunoyer de Segonzac, a grandement raison de louer son cadet d'incarner si remarquablement la volonté d'indépendance dans le respect des disciplines fondamentales qui meurt la meilleure part des jeunes artistes d'aujourd'hui (Galerie de Paris).



Ile-de-France au ciel couvert (1963)

NOUVELLES BREVES

• Depuis le 15 novembre est ouverte, galerie Romanet, l'exposition d'une très importante collection de dessins et d'aquarelles de Renoir à Picasso.

• Le 10 décembre, à la galerie de Paris, vernissage d'une exposition de Marquet : *les Animaux* (peintures et dessins).

• Le 27 novembre, galerie Ror Volmar, exposition de dessins et sculptures du maître animalier Georges Guyot à l'occasion de la parution d'une monographie de Guy Dornand, dans le cadre de l'exposition de J.-C. Bourgeois et de P. Duteurtre.

• (Enophiles et amateurs d'art, attention : le catalogue Nicolas est et restera celui d'un millésime recherché... car il comporte — sur le thème des Pêchés Capitaux — dix remarquables reproductions de compositions inédites de Claude Schurr.

• Galerie Vendôme, le 10 novembre, vernissage de l'exposition d'Eyraud (Mme Jérôme Lévy).

Teilhard de Chardin antiraciste

HUIT ans après la mort du Père jésuite Teilhard de Chardin, il faut se rendre à l'évidence. Le succès qui a accueilli la publication posthume de son œuvre n'est pas un succès de circonstance. Il ne doit rien à l'impression de scandale qu'a éprouvée le public en apprenant les interdictions diverses qui ont jalonné la vie du grand homme, et les véritables persécutions qu'il a subies de la part des hautes autorités ecclésiastiques. Ce n'est pas une vogue passagère qui a porté des dizaines de milliers de lecteurs, des commentateurs par centaines, vers les ouvrages de Teilhard au fur et à mesure qu'ils voyaient le jour.

Le public trouvait enfin, et avec soulagement, un chrétien profondément sincère, imprégné de pensée scientifique, qui s'efforçait de montrer une voie par laquelle la foi pourrait se concilier avec la science dans un système cohérent, au lieu de la juxtaposition habituelle de ses contradictions. Peu importe que la démonstration ne soit pas irréfutable : la tentative à elle seule est déjà un effort digne de respect, et les notions scientifiques incorporées par Teilhard à sa conception religieuse méritent la plus grande attention.

Il ne s'agit pas d'analyser ici de quelle façon Teilhard infléchit la doctrine chrétienne classique. Je l'ai fait avec quelque détail dans mon petit livre des Editions Rationalistes (1). Je me propose d'attirer seulement l'attention des lecteurs de *Droit et Liberté* sur l'ampleur des conceptions de Teilhard et son aptitude à faire entrer dans sa synthèse jusqu'aux sujets qui nous occupent habituellement ici.

LE système de Teilhard est fondé sur l'idée de l'universelle évolution. En paléontologiste et en pré-historien qu'il est, il scrute le passé de notre espèce, et il montre de quelle façon s'est opéré le surgissement d'un être doué de pensée par la transformation d'espèces animales plus imparfaites, puis l'humanisation progressive de cet être. Fort de cette perspective qu'il offre du passé, il anticipe sur l'avenir, et examine le sens dans lequel se poursuivra l'évolution, car elle est loin d'être terminée. Un facteur nouveau est intervenu entre temps, c'est l'action de l'homme lui-même, qui n'est plus, comme les espèces antérieures, un jouet de l'évolution, un objet passif soumis à des forces qu'il ne comprend pas, il a pris conscience de ses capacités, de ses besoins et de son intérêt, il est actif, il assimile les lois de la nature, et les exploite pour imposer aux transformations du globe terrestre et à sa propre transformation la direction qu'il juge la plus favorable.

La morale à observer, et j'ajouterai même, allant peut-être un peu plus loin que Teilhard, la morale à créer, se trouve imposée par cette perspective. Elle n'est pas arbitraire, elle est déterminée par la loi même suivant laquelle l'espèce humaine peut subsister et prospérer à la surface du globe. Il n'y a pas de solution de rechange, il n'y a qu'une seule voie, qui est celle de l'accord le plus général, de l'union universelle de tous les représentants de cette Humanité en formation.

« Nous voulons communiquer, dit-il, avec les frères que nous ambitionnons

(1) *Teilhard de Chardin*, par Ernest Kahane, préface de Jean Orcel. Editions Rationalistes, 16, rue de l'Ecole-Polytechnique, Paris (5^e).

par

Ernest KAHANE

Professeur à l'Université de Montpellier
Secrétaire général de l'Union Rationaliste

de réunir. C'est sur la notion de Progrès et sur la Foi au Progrès que l'Humanité, aujourd'hui divisée, doit se compter, et peut se reformer. »

Il précise bien qu'il n'y a pas d'exclusive dans cet appel à l'union fraternelle de toutes les bonnes volontés; et il atteint, sur ce thème, aux sommets de cette éloquence persuasive qui lui est particulière :

« Faux et contre nature, l'idéal égoïste d'un avenir réservé à ceux qui auront su égoïstement arriver à l'extrême du *chacun pour soi*. Nul élément ne saurait se mouvoir ni grandir qu'avec et par tous les autres avec soi.

« Faux et contre nature, l'idéal raciste d'une branche captant pour elle seule toute la sève de l'arbre, et s'élevant sur la mort des autres rameaux. Pour percer jusqu'au soleil, il ne faut rien moins que la croissance combinée de la ramure entière. »

Ce n'est pas par hasard que sa pensée s'arrête sur le racisme pour le condamner. C'est un sujet sur lequel il revient à de multiples reprises. En plein régime de Pétain, en mars 1941, il s'exprime comme suit dans une conférence à l'ambassade de France à Pékin :

« Pour avancer, toutes les directions ne sont pas bonnes. Une seule fait monter, celle qui par plus d'organisation mène à plus de synthèse et d'unité. Arrière donc, les purs individualistes, les égoïstes, qui pensent grandir en excluant ou en diminuant leurs frères, individuellement, nationalement ou racialement! »

QUANT à l'influence de Teilhard, faut-il démontrer que c'est dans le sens antiraciste qu'elle s'exerce? Les témoignages en seraient innombrables, et je n'en citerai qu'un seul.

L'un de ses disciples les plus respectueux, M. Max H. Begouën, apporte son témoignage dans le numéro des Cahiers Pierre Teilhard de Chardin consacré aux *Réflexions sur le Bonheur*. On y lit les lignes suivantes, comme le résultat d'une expérience menée en Afrique :

« ... La confiance des hommes devenait plus précise. Peu à peu, qu'il s'agisse d'un Noir de Guinée ou d'un Arabo-Berbère de l'Atlas marocain, des amitiés se sont éveillées. Si elles s'exprimaient avec des nuances souvent très fortes, elles m'ont cependant toutes permis de trouver l'Homme sous les hommes, cet Homme avec lequel je pouvais m'entretenir... »

« Si le marxisme trouve aujourd'hui une telle audience auprès des peuples aspirant à l'indépendance, c'est que ceux-ci voient en lui le seul instrument capable de faire reconnaître à la face du monde leur personnalité et leur dignité d'Homme... »

« Tous ceux auxquels j'ai pu exposer les principes de Teilhard, ont été instantanément séduits. Pourquoi ? Parce que Teilhard exalte la prise de conscience des « personnalités » (individuelles ou de groupes); parce qu'il montre la valeur originale et irremplaçable de ces personnalités; parce qu'il proclame que la richesse de l'Humanité pluri-nétaire de demain sera faite de l'union des différentes personnalités, union qui, bien loin de les détruire, exalte les différences en les harmonisant. Il n'impose rien. Il ouvre au contraire les voies de la véritable Libération de l'Homme. »

L'n'est pas surprenant qu'un homme ayant l'ampleur et la profondeur de pensée de Teilhard de Chardin, sa générosité, ait adopté l'attitude antiraciste. Le contraire eût été inconcevable. Ce qu'il est remarquable de constater, c'est que Teilhard ne recourt à aucun argument sentimental, et fait apparaître cette position, qui est notre position, comme la seule compatible avec la vérité de l'évolution et avec l'intérêt de l'espèce.

Certes, nous n'avons besoin d'aucun argument supplémentaire, nous ne recherchons aucune caution supplémentaire, pour justifier le combat antiraciste. Il n'en est pas moins intéressant et stimulant de trouver un Teilhard parmi les antiracistes les plus résolus, et nous devons lui savoir gré que ce soit plus encore au nom des nécessités de la raison que de celles du cœur.

NOTES DE LECTURE

★ « LES SIRENES HURLENT TOUJOURS », par Aline EDESTIN (Editions du Scorpion).

Pour présenter cet émouvant recueil de nouvelles du temps de guerre, nous ne saurions mieux faire que reproduire quelques extraits de la préface qui a été demandée à notre ami Roger Maria :

« Les nouvelles d'Aline Edestin sont tra-

versées par un profond courant d'amour de la vie, sans cesse contesté par les coups de la guerre, les procédés écrasants de l'ennemi. Mais l'ennemi lui-même doit subir les ripostes de l'espoir invaincu des combattants de l'ombre. Des juifs, parmi eux, ont refusé d'être dénombrés pour l'abattoir; ils ont pris leur juste place parmi ceux qui luttent. « Ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent », a écrit Victor Hugo.

« Les sirènes hurlent toujours », la menace n'a pas disparu, mais les hommes ont le droit d'avoir de la mémoire.

Aline Edestin pense sans doute que c'est même un devoir et elle veut contribuer à l'affirmer dans des récits simples et directs, qui évoquent des souvenirs, encore des souvenirs — mais comme tournés vers l'avenir avec une grande confiance malgré tout.

« Qui est Aline Edestin ? Née en Pologne, elle émigra en France à l'âge de 16 ans.

« Elle s'orienta d'abord vers la pédagogie; admise à l'Institut Pédagogique Gay-Lussac, elle voit pourtant les portes de l'enseignement — sa vraie vocation — rester closes devant ses capacités, son aspiration à éduquer, à guider; elle est étrangère... »

« Elle suit toutes sortes de cours. Elle s'initie à la chorégraphie. Pendant toute cette période jalonnée de déceptions, elle s'occupe avec ardeur de patronages d'enfants, de groupes de jeunes. Pour eux, elle écrit en français des chants, des pièces de théâtre, car elle a toujours pensé à la littérature, à travers toutes ses expériences. Elle écrit aussi en polonais des poèmes et nouvelles.

« En 1947, conseillée par la grande éducatrice que fut Mme Lahy-Hollebecque, elle publie un conte sous forme de pièce de théâtre : « La fée solidarité ».

« Les nouvelles du présent recueil ont été écrites pendant et après la dernière guerre. Les faits qu'elles relatent sont authentiques. Mais la manière de l'auteur est bien à elle. Ecoutez, lisez Aline Edestin, car « les sirènes hurlent toujours ».

LU * VU * ENTENDU

RENEE LEBAS, au retour de nombreuses tournées à l'étranger, effectuées, cette saison, sa rentrée parisienne à Pacra.

Elle vient d'enregistrer (chez Barelly) un nouveau disque de quatre chansons nouvelles, où l'on retrouve son charme, son talent si profondément humain.



Renée Lebas a triomphé à de nombreuses reprises sur les scènes des music-halls parisiens. Personne n'a oublié les succès de « Mon Légionnaire », « De l'autre côté de la rue », « Tire l'aiguille », « La Saint-Bonheur », « Java », « La Ballade irlandaise »... Qui n'a pas repris ces refrains au cours des dernières années ?

Le nouveau répertoire de Renée Lebas est très divers, composé de chansons d'amour tendres ou violentes. Des titres : « Un amour comme un amour », « La fête est finie », « La complainte de Paris », « Les printemps d'aujourd'hui »... Nul doute que les Parisiens iront nombreux les applaudir, à partir du 28 novembre.

Malgré ses occupations, Renée Lebas a eu à cœur de participer activement, avec Anne Béranger, à la préparation de notre gala du 24 novembre.

C'est grâce au concours, au dévouement de nos deux amies qu'avec notre Mouvement, ce soir-là, de grandes vedettes de la scène et de l'écran présenteront au public de la salle Pleyel un spectacle d'une exceptionnelle qualité, dédié à la fraternité humaine.

★

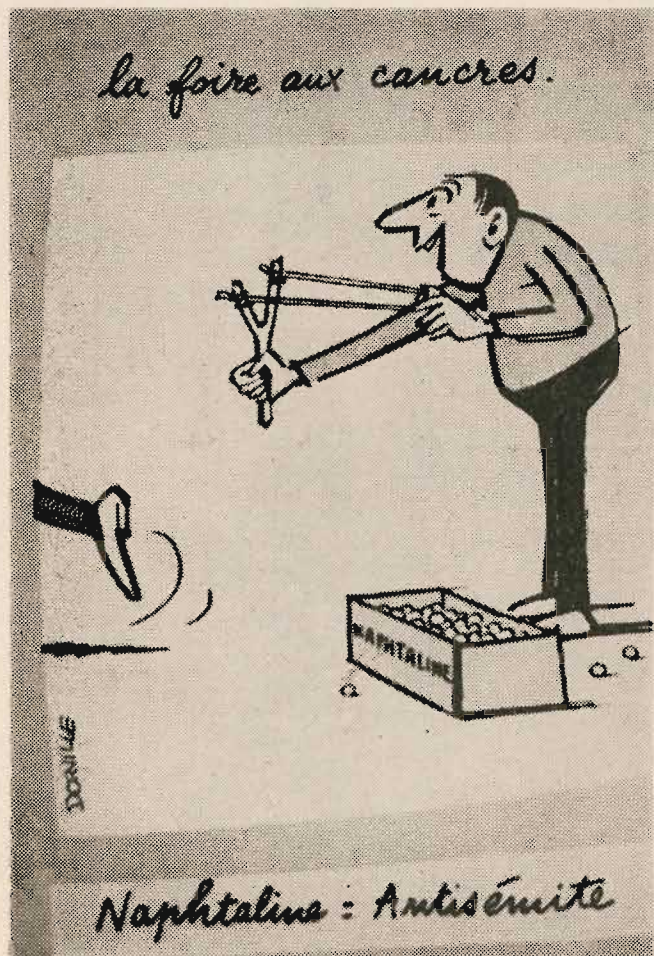
L'actualité, toujours débordante, nous a fait ajourner le compte rendu d'une excellente initiative qu'il convient de signaler, même avec quelque retard. En septembre, notre ami Philippe Trounev, directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture d'Epinal, qui effectuait un stage dans l'Aude, a organisé à Lézignan une exposition de ses œuvres picturales, au profit du Centre socio-éducatif pour les Gitans. Il a pu ainsi, à la faveur d'une manifestation culturelle d'une haute tenue, attirer l'attention du public sur un problème qui se pose avec acuité dans la région. Qu'il en soit félicité.

★

Le tome I de l'Anthologie des romanciers et conteurs négro-africains, réalisée par Léonard Sainville, vient de paraître. Il y a quelques mois, nous avons publié des extraits de la préface, où, après avoir étudié différents aspects de la littérature négro-africaine, l'auteur conclut : « En essayant de défendre à notre façon l'homme noir, nous voulons nous mettre au service de toute l'humanité. » Les textes de 45 écrivains réunis dans ce volume, et classés par thèmes, constituent un ensemble impressionnant de grande qualité artistique. La lecture en est non seulement instructive, mais passionnante. Un ouvrage indispensable aux enseignants, et, en général, à tous ceux qui veulent connaître la vie réelle des peuples noirs.

★

La dernière émission de Claude Santelli « La Case de l'Oncle Tom », sur une adaptation d'Yves Jamiague, a été vivement appréciée par les téléspectateurs. Mis à part les mouvements d'humeur de « Rivarol » et autres « Aspects » de l'obscurantisme fasciste, la presse quasi unanime a souligné le succès de cette réalisation. Avec un rare bonheur, l'auteur et le metteur en scène ont su lier, en le rajeunissant, le célèbre récit anti-esclavagiste à la plus brûlante actualité. Ils ont bien servi l'art et la fraternité humaine.



Du livre au film...

Le célèbre « best-seller » de Jean-Charles est devenu, par la grâce de Louis Daquin, un film — ou tout au moins le thème d'un film. Car dépassant les « mots » cocasses empruntés (ou prêtés, mais qu'importe) à de joyeux potaches, le metteur en scène a réalisé, sous le même titre, avec Pierre Tchernia, une série de sketches sur le monde scolaire. Cette œuvre charmante, poétique et humaine, fera les délices des petits et des grands.

Auparavant, « La Foire aux Cancre » avait inspiré à Dorville une série de cartes postales à grand tirage, dont nous reproduisons ici un exemplaire. Le dessinateur a su fréquemment, par ses trouvailles, ajouter à l'humour d'une erreur de syntaxe ou de vocabulaire.

GRAND GALA ANTIRACISTE

DIMANCHE
24 novembre
à 20 h. 30
Salle PLEYEL
252, Fg Saint-Honoré
Métro : Ternes

Un spectacle
extraordinaire
animé par
Pierre LOUIS
et
Odette LAURE
avec



Guy BEART

Liane DAYDE
et **Michel RENAULT**
danseurs-étoiles de l'Opéra



Isabelle AUBRET

Harold NICHOLAS



et
Evry GUITLIS
Henri VIRLOJEUX
Léonide-Lorca
MASSINE



Julien BERTHEAU

Sociétaire
de la Comédie
Française



Le Ballet PETROV



PLACES
DE
4 à 15 F.

Location
au M.R.A.P.
30, rue
des Jeûneurs
PARIS-2^e
Téléphone :
GUT 09-57



Jean RAYMOND